



magazine

MENSUEL N° 495 — JUILLET-AOÛT 2022 — 3 EUROS

2012-2023
NOS ANNÉES
LAURENT BERGER

RAÍ
MILIEU SOCIAL
OFFENSIF

CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE
DES SYNDICATS
50 ANS DE COMBATS!



MARYLISE LÉON
«NOUS DEVONS ACCÉLÉRER
SUR LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE»



UpCoop,

1^{re} SCOP À MISSION

En janvier 2023, la Société Coopérative et Participative UpCoop est devenue entreprise à mission, la positionnant ainsi comme la première Scop à mission, et s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale », inscrite dans ses statuts.

Depuis près de 60 ans, la coopérative de salariés UpCoop incarne des principes singuliers :

-  Gouvernance démocratique ;
-  Redistribution à part égale de la valeur créée ;
-  Attachement au dialogue et au progrès social ;
-  Développement équilibré et responsable, cohérent avec une démarche sociétale et environnementale engagée.

Pour marquer cette nouvelle étape d'une longue histoire militante de démocratie et de progrès social initiée par la création du Chèque Déjeuner, Up change de nom, devient UpCoop et va encore plus loin dans son engagement collectif, en affirmant son ambition de contribuer de façon durable aux évolutions de la société.



Soutenir
le pouvoir d'achat



Améliorer
la qualité de vie

Retrouvez les solutions de paiement et de services à utilité locale et sociale de la coopérative UpCoop sur up.coop

Le groupe Up est
partenaire de la





SOMMAIRE N° 495 JUILLET | AOÛT 2023

4

DÉCRYPTAGE

Infobésité, pénibilité numérique et risques psychosociaux

5

ENTRETIEN AVEC MARYLISE LÉON

« La CFDT doit être le syndicat de la transformation écologique »

8

France

Agirc-Arrco. La négociation commence.

10 Europe

Espagne. Mercedes Yusta Rodrigo, professeure agrégée d'histoire de l'Espagne contemporaine à l'Université Paris 8 : « La remise en cause du franquisme est récente et ne fait pas l'unanimité. »

13 Monde

Fédération internationale des services. Le travail de nuit, néfaste pour la santé.

14

DOSSIER

LANCEURS D'ALERTE. ADMIRABLES MAIS FRAGILES

Ils ont eu le courage de parler, de dénoncer, d'alerter... leur protection relève de l'intérêt général.

22

ARRÊT SUR IMAGE

2012-2023. Nos années Laurent.

Retour en images sur les dix années et demie de Laurent Berger à la tête de la CFDT. De sa prise de fonction à son départ, ces clichés reviennent sur les moments clés de son mandat comme secrétaire général. C'est également notre façon de lui dire : « Merci pour tout, Laurent, et bon vent ! »



26

L'INVITÉ DU MOIS

Rai, milieu social offensif

Le mythique footballeur brésilien joue sur d'autres terrains, pourvu que le but soit collectif et d'intérêt général. Il y a vingt-cinq ans, il fondait son association « Gol de Letra » (But pour l'éducation) afin de lutter contre les inégalités sociales. Rencontre.



30

SUR LE TERRAIN

**Caisse de retraite.
En première ligne**

Chargés de calculer et verser les pensions en Bretagne, les salariés de la Carsat de Rennes n'ont que quelques semaines pour se préparer à la réforme des retraites. Un surcroît d'activité qui accentue les difficultés de ces professionnels déjà en sous-effectif.

32

ÉCLAIRAGE

**50 ans de combats !
Confédération européenne
des syndicats**

Depuis sa création, la Confédération européenne des syndicats (CES) se bat pour une Europe plus sociale. Une mission exigeante, qui a connu des hauts et des bas... à l'image de la construction européenne. Si le dialogue social a de nouveau le vent en poupe à Bruxelles, les prochaines élections européennes seront cruciales pour son avenir.

34

VOS DROITS

**Cancer du sein.
Un premier cas reconnu
en maladie professionnelle**

Une ancienne infirmière du centre hospitalier de Sarreguemines (Moselle) vient d'obtenir la reconnaissance de son cancer du sein en maladie professionnelle. Le résultat de deux ans de procédure, accompagnée par la CFDT. Cette première en France pourrait faire jurisprudence.

37

RENCONTRE

**Olivier Martin, sociologue
et statisticien, professeur
à l'Université Paris-Cité :**

« Les chiffres ne sont pas naturellement aptes à parler du monde à notre place. »

38

VIE PRATIQUE

Transition écologique
Les stages d'écoconduite.
39 Hyperconnexion
Un mal très répandu.

41

**LIRE, VOIR,
ENTENDRE**
Notre sélection
culturelle

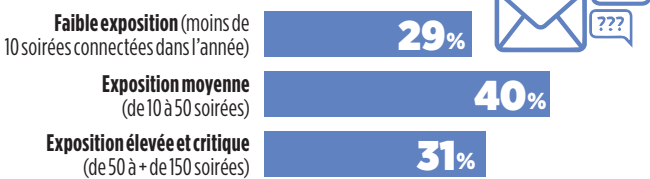
Infobésité, pénibilité numérique et risques psychosociaux

Sources : Mailoop pour ICN (Observatoire de l'infobésité et de la collaboration numérique). Analyse réalisée sur un échantillon de 9 000 personnes.

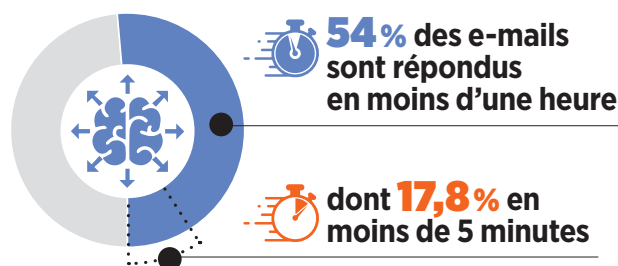
E-mails, réunions, visios, notifications push, veille... : l'infobésité génère des risques psychosociaux, et le stress numérique est un des fléaux de notre époque. Mais l'usage que font les salariés des outils numériques peut être changé. Un nouvel enjeu pour les représentants des salariés.

Hyperconnexion

31% des salariés sont hyperconnectés



Hyperréactivité



74% des dirigeants n'arrivent pas à traiter l'ensemble de leurs e-mails au quotidien.



Risque de manque de concentration

Part du temps de travail hebdomadaire sans interruption*



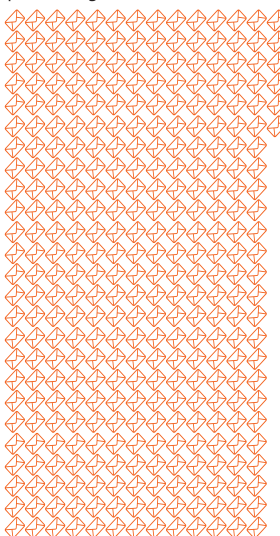
* Créneaux d'une heure sans envoi d'e-mails pendant les semaines ouvrées (de 9 à 18 heures), sachant que 30 minutes sans interruption sont nécessaires pour que le cerveau soit au maximum de ses capacités ; sans cela, une fatigue cognitive s'installe.

Pénibilité numérique

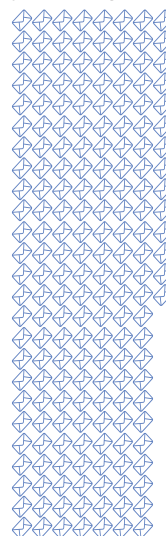
Le volume d'e-mails envoyés et reçus est le 1^{er} indicateur de la surcharge informationnelle. Les salariés traitent en moyenne **144 e-mails par semaine**.



331
pour les **dirigeants**



194
pour les **managers**



100
pour les **collaborateurs**



La "réunionite"



- Un **collaborateur** passe entre **2 h 42 et 4 h 15** en réunion par semaine
- un **manager** entre **5 h 42 et 8 h 39**
- un **dirigeant** entre **11 h 23 et 17 h 33**.

34,5% des réunions se déroulent hors temps « normal »

Très tôt (avant 8 heures) | **0,5%** ☀️

Pause de midi (entre 12 et 14 heures) | **21,5%** ☀️

En fin d'après-midi/début de soirée (après 18 heures) | **12,5%** 🌙



« La CFDT doit être le syndicat de la transformation écologique »

Marylise Léon a pris la succession de Laurent Berger à la tête de la CFDT le 21 juin dernier. Pour *CFDT Magazine*, la nouvelle secrétaire générale retrace son parcours militant et présente ses priorités. **Entretien.**

Propos recueillis par **Nicolas Ballot** et **Claire Nillus**

Peux-tu nous dire quelques mots sur ton parcours syndical ?

➡ Mon parcours syndical est très lié à un constat que j'ai rapidement fait lors de mes expériences professionnelles : les travailleurs ne sont pas suffisamment associés aux décisions qui les concernent. Après des études de chimie générale et chimie de l'environnement, j'ai travaillé dans un cabinet de conseil comme responsable sécurité environnement. Une expérience passionnante qui me permettait d'aller dans les usines, les ateliers. C'est là que j'ai pris conscience du peu de considération que les employeurs avaient parfois pour la parole des travailleurs. Cela m'a été très utile ensuite quand j'ai été embauchée par l'Institut de développement d'études et de formations de la Fédération CFDT Chimie-Energie, où je formais des élus du personnel sur les risques industriels majeurs. C'était en 2003, et la catastrophe d'AZF était dans ●●●

ENTRETIEN AVEC MARYLISE LÉON

●●● tous les esprits. J'ai continué à travailler sur la santé, la sécurité et les conditions de travail dès mon arrivée à la fédération, en 2008, puis sur les instances du personnel et le développement durable, à partir de 2014 à la Confédération, avant de devenir secrétaire générale adjointe au congrès de Rennes (juin 2018).

Tu prends les rênes de l'organisation au terme de six mois de mobilisation exceptionnelle. Quels enseignements en tires-tu pour le syndicalisme, le dialogue social et la démocratie ?

➡ Le syndicalisme a montré un visage très combatif et nous avons beaucoup à apprendre de cette période, même si le résultat n'est pas à la hauteur de ce que l'on espérait. L'enquête réalisée par Kantar à notre demande et présentée le 21 juin est extrêmement intéressante. Elle confirme ce que nous avons observé : des cortèges partout en France, dans près de 250 villes de toutes les tailles, des mobilisations en nombre et dans la durée, des personnes qui, pour certaines, n'avaient jamais manifesté. L'enquête dit combien les organisations syndicales ont su porter leur voix et leur offrir un cadre pour exprimer leur mécontentement. L'image des organisations syndicales, et en particulier celle de la CFDT, n'a jamais été aussi bonne. C'est un véritable point d'appui pour les discussions à venir sur les sujets majeurs que l'on va continuer à porter, comme les conditions de travail et le pouvoir d'achat. En revanche, je suis plus inquiète pour le dialogue social et la démocratie. Le fort ressentiment des travailleurs, qui ne voulaient pas de cette réforme, risque de se traduire dans les urnes par un vote pour les extrêmes.

Comment renouer le dialogue avec le gouvernement ? Faut-il un changement de méthode ?

➡ Début juin, nous avons fait le point entre partenaires sociaux sur tous les sujets que nous voulions aborder ainsi que sur la méthode que nous souhaitons. Avec l'exécutif, les modalités du dialogue posent question et nous savons ce que nous ne voulons pas. Il n'est pas question

de retomber dans les travers de la concertation retraite, qui n'avait de concertation que le nom. On ne peut pas être dans une relation où l'on fait des propositions qui ne sont ni examinées ni évaluées.

Au terme de cette séquence sur les retraites, qu'est-ce qui préoccupe le plus les salariés et les agents publics actuellement ?

➡ Pour les travailleurs dits de la deuxième ligne, entendre qu'ils vont devoir travailler deux ans de plus sans que soient prises en compte leurs conditions de travail, ce n'est pas recevable. La colère contre la réforme des retraites a fait émerger le besoin qu'ils ont d'être écoutés sur la réalité de leur travail, de pouvoir peser sur les conditions de son exercice ou encore sur son articulation avec d'autres temps de vie. Un autre sujet n'est jamais sorti des radars : celui du pouvoir d'achat. Les conflits sur les salaires dans les entreprises étaient déjà majoritaires en 2022, et cela n'a pas changé. Ce sujet est tout aussi important pour les fonctionnaires, qui voient leur rémunération grignotée par l'inflation.

Il y a également de fortes attentes quant à l'organisation du travail. La CFDT souhaite que les représentants du personnel puissent négocier sur l'organisation du travail et l'aménagement du temps de travail au plus près de la réalité de leur entreprise ou de leur administration. Ce sujet doit être abordé au niveau de l'entreprise. C'est le cas, par exemple, de la semaine de quatre jours, qui doit être négociée localement avec les employeurs, comme cela a été fait pour le télétravail. Il n'y a pas une recette unique.

Nous défendons l'idée d'une meilleure répartition du temps de travail tout au long de la vie, à travers le Cetu (compte épargne-temps universel), qui permet de prendre du temps pour soi, ses proches, ou de se former... En ce sens, nous souhaitons l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle pour sa mise en œuvre, et nous voulons qu'elle soit au programme du futur agenda social avec le gouvernement.

Quels sont les thèmes que la CFDT souhaite mettre sur la table avec les partenaires sociaux à la rentrée ?

➡ Les thèmes qui sont au cœur des aspirations des travailleurs, à commencer par le pouvoir d'achat. Il n'est pas normal que l'on ait encore 147 branches sur 171 avec des minima inférieurs au Smic ! On doit contraindre les employeurs à négocier et à mieux répartir la richesse entre capital et travail. L'État employeur doit aussi



comprendre que l'on ne peut pas laisser des agents sans perspectives d'évolution de carrière avec des grilles qui sont très écrasées.

“LES TRAVAILLEURS NE PEUVENT PAS ÊTRE UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT, ILS SONT AU CŒUR DU SYSTÈME.”



La deuxième priorité exprimée par les travailleurs, c'est le travail lui-même : parlons travail dans les entreprises et les administrations ! Et changeons le travail. Face aux évolutions de la société, nous devons mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée. Face aux défis climatiques, nous devons favoriser et faciliter les reconversions professionnelles. Devant l'intensification du travail, nous devons mieux prévenir l'usure professionnelle, réparer les effets de la pénibilité et donner la possibilité à tous de bénéficier d'une prévoyance contre les accidents de la vie.

Enfin, troisième priorité : il y a un enjeu de démocratie dans les entreprises. Que l'on donne enfin leur juste place aux travailleurs dans les décisions qui les concernent !

Le thème premier de ton engagement à la CFDT, c'est l'environnement. Quels leviers peut-on mettre en œuvre pour une transition écologique juste ?

➡ Nous sommes l'organisation syndicale en pointe sur la question de l'écologie, et nous devons continuer à l'être. Si la transition écologique est un thème omniprésent dans le débat public, il faut accélérer et faire en dix ans ce qui n'a pas été fait depuis trente ans. Pour aller plus vite, il faut passer du stade de la transition à celui de la transformation écologique. Les travailleurs ne peuvent pas être une variable d'ajustement, ils sont au cœur du système, et je suis convaincue qu'en sécurisant leurs parcours et en leur donnant la possibilité de se reconverter, nous pourrions réussir cette transformation. La CFDT doit être le syndicat de la transformation

écologique et climatique au travail ! Mais nous ne sommes pas seuls. Il faut une volonté politique beaucoup plus forte sur ce thème, de l'écoconditionnalité lors du versement d'aides publiques aux entreprises pour qu'elles s'engagent sur le plan environnemental et davantage de dialogue social sur cette problématique.

Oui mais comment sécuriser les parcours pour réussir cette transformation ?

➡ Il faut articuler le système d'assurance chômage avec les transformations inévitables de certains métiers. Pour cela, nous voulons que soit mise en place une assurance « transition emploi » pour tous les travailleurs et les demandeurs d'emploi. L'objectif est de créer un socle de droits universels et effectifs sécurisant toute mobilité professionnelle, qu'elle soit subie ou choisie, pendant les périodes de transition.

Rien ne se fera sans les travailleurs, et je suis persuadée qu'ils peuvent s'inscrire dans cette dynamique de transformation écologique si on lève les appréhensions, légitimes, qui planent sur ce sujet.

Une autre peur, c'est la montée de l'extrême droite. Comment expliquer à ceux qui sont tentés par le vote RN que ce n'est pas un parti politique comme les autres ?

➡ Il y a une vraie colère sur l'exercice de la démocratie en ce moment mais, pour moi, le vote Rassemblement national n'est pas une fatalité. La lutte contre l'extrême droite est l'une des priorités de la CFDT. Nous combattons ceux qui portent les idées du RN et leurs responsables ; pas leurs électeurs, qui se réfugient souvent dans ce vote pour exprimer leur colère. Nous devons aller à leur rencontre, débattre et comprendre ce qu'ils attendent. Je débattrai aussi souvent que nécessaire avec les électeurs, mais jamais avec les représentants du RN. ●



Retrouvez
l'intégralité de
cet entretien sur
[www.syndicalisme
hebdo.fr](http://www.syndicalismehebdo.fr)

En bref



Peur sur la grande distribution

SOCIAL Suppressions d'emplois, cessions de magasins... Les mauvaises nouvelles se multiplient dans la grande distribution. Casino a annoncé fin mai la vente à des franchisés Intermarché de 119 de ses magasins d'ici à 2026, dont 57 d'ici à la fin de 2023. Près de 4 000 salariés sont concernés. « *Avec le passage en franchise, les salariés ne seront plus dans un groupe intégré et perdront des acquis sociaux* », anticipe Jean-Luc Farfal, délégué syndical CFDT du groupe Casino.

Du côté de l'enseigne Auchan, sept supermarchés vont être vendus à des franchisés. « *Une mauvaise surprise* », commente Gilles Martin. Le délégué syndical central CFDT d'Auchan craint d'autres cessions de ce genre dans les prochaines années. Enfin, à Carrefour, une réorganisation des sièges se prépare. Près d'un millier d'emplois pourraient être supprimés, selon la section CFDT du distributeur. Pour Sylvain Macé, le délégué syndical du groupe, se pose la question de la charge de travail des salariés qui restent : « *Est-ce que tout ça est organisé ? Nous sommes inquiets.* »



AGIRC-ARRCO La négociation commence

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES C'est une nouvelle réforme des retraites qui s'annonce, mais celle-ci devrait être un peu plus consensuelle que la dernière. Tous les quatre ans, les partenaires sociaux doivent définir ce que l'on appelle le « pilotage stratégique » de l'Agirc-Arrco (la retraite complémentaire des salariés du privé), c'est-à-dire les règles qui servent au calcul du montant des pensions complémentaires. Et, contrairement au régime général, pour lequel l'État est à la manœuvre, ce sont les partenaires sociaux (organisations syndicales et patronales) qui ont la main sur ce dossier sensible. Étant donné que le dernier accord couvrait la période 2019-2022, il est temps de se rasseoir autour de la table. Les partenaires sociaux devront présenter un nouvel accord au début octobre afin que les pensions complémentaires puissent être revalorisées au 1^{er} novembre. Une première rencontre est prévue dès la première quinzaine de juillet, puis les discussions reprendront à la fin août. Pour la CFDT, l'enjeu de cette négociation est de préserver le pouvoir d'achat des retraités après des années où il leur a été demandé des efforts visant à garantir la pérennité financière du système. L'autre objectif fondamental est d'acter la fin du coefficient de solidarité, qui avait été mis en place en 2015. Ce système de bonus-malus n'a plus de sens avec le report de l'âge légal de départ à 64 ans. ●

FONCTIONS PUBLIQUES Un rendez-vous raté

RÉMUNÉRATIONS « *Le gouvernement ne prend pas la mesure de la crise que traversent les services publics ni n'entend les inquiétudes des 5,7 millions d'agents publics.* »

Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, ne décolère pas. La hausse du point d'indice, limitée à 1,5 %, annoncée par le ministre le 12 juin, est loin de compenser l'inflation, autour de 6 % (d'après les dernières estimations de l'Insee).

Cette décision risque d'accentuer le manque d'attractivité des fonctions publiques hospitalière, territoriale et de l'État, qui, avec 60 000 postes vacants, font déjà face à une pénurie de personnels. L'annonce d'une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » dégressive, de 800 à 300 euros, attribuée aux agents percevant moins de 3 250 euros brut mensuels (prime comprise), ne résout en rien la problématique sur le long terme. De plus, libre administration des collectivités oblige, dans la territoriale, l'attribution de celle-ci sera soumise à leur bon vouloir. Maigre consolation, les organisations syndicales sont parvenues à obtenir de l'exécutif une réunion pour faire avancer l'idée d'une véritable négociation de la politique salariale dans la sphère publique. « *Nous voulons que les rémunérations deviennent un sujet ouvert à la négociation, insiste la CFDT. Il est grand temps de changer de méthode.* »



Cfdt:

DU MÉPRIS À LA COLÈRE

Essai sur la France au travail de Laurent Berger

DRÔLE DE TITRE POUR LE LIVRE D'UN SYNDICALISTE RÉFORMISTE

« Certaines personnalités publiques en fin de responsabilité aiment raconter des anecdotes ou les coulisses de leur mandat ou fonction.

Je ne me prêterai pas à cet exercice tant il me semble narcissique et le plus souvent sans intérêt. Ce que j'ai souhaité, c'est d'abord parler du travail et des travailleurs en France.

Quel sens pour le travail ? Quelle organisation ? Quelles conditions au quotidien ? Ce sont les trois questions dont les réponses rendent possible un travail émancipateur et épanouissant. Or on est loin du compte pour de trop nombreux citoyens : précarisation, pénibilité, burn-out, intensification, chômage des jeunes et des seniors, salaires faibles, etc. Résultat : ce sentiment de mépris ou d'abandon, que l'on a entendu s'exprimer dans

les cortèges hostiles à la réforme des retraites, pourrait se transformer en une colère mortifère pour la société, l'économie et notre cohésion sociale.

Il est encore possible d'agir pour sortir de l'impensé politique du travail et restaurer sens, respect, reconnaissance, émancipation et dignité pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de ce pays. Les solutions existent. Elles dépendent largement à la fois de la puissance publique et de la volonté et de la loyauté des acteurs du travail, notamment des employeurs. »

Laurent BERGER, secrétaire général de la CFTD depuis 2012 et président de la Confédération européenne des syndicats de 2019 à 2023.

Éditions Seuil
EAN 9782021541779
RÉF. L477



12€

Cfdt:

DU MÉPRIS À LA COLÈRE

Réf. L477

À COMMANDER DÈS AUJOURD'HUI AUPRÈS DE CFTD PRODUCTIONS

Prix	12,00 €* x	exemplaire(s) =	€
RAJOUTER LES FRAIS DE PORT ET D'EMBALLAGE* +			
4 € pour une commande inférieure à 30 €			
7 € pour une commande de 30 à 149 €			
15 € pour une commande supérieure à 150 €			
TOTAL =			€

Organisation / Société / Matricule / NPA

Nom / Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mèl

Un numéro de téléphone ou une adresse mèl sont indispensables à La Poste pour le suivi de votre envoi.

Demande de renseignements par mail : catalogue@cfdt.fr

BON DE COMMANDE A ADRESSER À CFTD Productions 4, bd de la Villette - 75955 Paris CEDEX 19 ou à catalogue@cfdt.fr accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de CFTD Productions ou par virement. **Pour un traitement rapide du virement**, merci d'indiquer la référence commande et matricule client dans le libellé du virement et joindre le justificatif de virement à la commande.

TITULAIRE DU COMPTE : CFTD PRODUCTIONS - IBAN : FR76 3000 3033 2000 0504 1072 741 - BIC : SOGEFRPP

CFTD.FR



Espagne/

« La remise en cause du franquisme est récente et ne fait pas l'unanimité »

Fin mai, les élections locales espagnoles se sont soldées par une défaite des socialistes au pouvoir et par la progression de la droite et du parti d'extrême droite Vox, qui devient la troisième force politique du pays en doublant son score en quatre ans.

Selon **Mercedes Yusta Rodrigo**, professeure agrégée d'histoire de l'Espagne contemporaine à l'Université Paris 8, ce scrutin révèle au grand jour les profonds clivages qui n'en finissent pas de diviser le pays.



Une nouvelle période d'instabilité politique commence en Espagne. Comment l'expliquez-vous ?

➡ Ce qui se passe en Espagne est encore une conséquence de la crise de 2008, qui a profondément transformé le paysage politique. Lorsque la bulle immobilière a éclaté, la crise a jeté près d'un million d'Espagnols à la rue. Le mécontentement social, la méfiance envers les institutions et le rejet de la classe politique – de droite comme de gauche – ont donné lieu au mouvement des Indignés qui a été suivi par la création de deux nouveaux partis en 2014 : Podemos pour la gauche radicale et Vox à l'extrême droite. Mais c'est Vox, formation ultranationaliste et ultraconservatrice, qui récolte actuellement les voix des déçus du système.

La renaissance d'un parti d'extrême droite, c'est troublant dans un pays qui a souffert du fascisme pendant trente-cinq ans sous Franco.

➡ Oui, cela surprend beaucoup en France mais, en Espagne, la remise en cause du franquisme est récente et ne fait pas l'unanimité. Ainsi, jusque dans les années 1980, pour parler

du franquisme, nous disions « *le régime intérieur* » et non « *la dictature* ». Nous nous pensions un pays comme les autres ! La remise en question est arrivée très tardivement, à la fin des années 1990. Et la loi dite de mémoire historique, qui condamne le franquisme et honore les victimes de la dictature, date seulement de 2007.

À quoi attribue-t-on la progression de Vox ?

➡ Depuis 2008, la droite cherche à se reconstruire. Ont alors émergé des leaders politiques qui récupèrent les discours populistes, comme on peut l'observer aussi dans d'autres partis d'extrême droite en Europe (le Rassemblement national en France), mais avec une nuance locale : il n'a jamais été question pour Vox de sortir du cadre européen. Or l'Espagne est très europhile, elle a dit « oui » à la Constitution européenne (tandis que les Français ont voté contre). Vox émet des critiques envers la politique migratoire européenne mais le discours de souveraineté nationale n'est pas central. En revanche, la question nationale est extrêmement importante, et Vox se présente comme le parti de l'identité espagnole, notamment contre les velléités indépendantistes

de la Catalogne, qui ont profondément choqué le reste de l'Espagne en 2017.

La déconfiture de la gauche est d'autant plus difficile à expliquer que le gouvernement a multiplié les mesures sociales comme l'augmentation du salaire minimum de 47%...

➡ C'est le résultat d'une guerre sans merci menée par les médias et les réseaux sociaux, par la droite et l'extrême droite, contre toutes les actions du gouvernement socialiste, y compris celles qui se présentent au nom du progrès social. Cette mesure sur le salaire minimum a été violemment critiquée au motif que les petites entreprises ne pourraient pas suivre et se verraient forcées de mettre la clé sous la porte. Une partie des classes moyennes a senti que cette politique de gauche n'était pas faite pour elle.

De nombreuses lois progressistes ont été adoptées ces dernières années comme celle contre les violences faites aux femmes, la « loi Transgenre » de 2022 et, récemment, celle sur le congé menstruel. Elles ne sont pas bien perçues ?

➡ Elles sont clivantes. La loi sur la transidentité, par exemple, passe très mal. Elle ravive des débats sur le genre qu'une partie de la population rejette et a même divisé les féministes. Pour sa part, Vox nie la violence machiste, veut supprimer les subventions aux associations de femmes battues. Sa cible, c'est le féminisme. Vox met donc en avant des femmes qui représentent un autre modèle, des femmes puissantes, qui travaillent et font des enfants et ne remettent pas en question la hiérarchie des sexes. Cette guerre culturelle gagne du terrain. Sans majorité absolue dans de nombreuses villes et plusieurs régions, la droite espagnole sera contrainte de gouverner avec Vox. Elle le fera sans aucun tabou. ●



Les partisans du Parti populaire (PP) célèbrent le résultat du scrutin, à Madrid le 28 mai 2023. ➡

Propos recueillis par Claire Nillus



Pays-Bas /

Le syndicat FNV alerte sur le renoncement aux soins bucco-dentaires

SANTÉ Quatre millions de personnes jugent leur santé bucco-dentaire « modérée » ou « très mauvaise », soit plus d'un Néerlandais sur cinq. Face à ce constat inquiétant, le syndicat hollandais FNV (Federatie Nederlandse Vakbeweging) et Médecins du monde ont publié un livre noir le 14 juin dernier. Ils appellent le gouvernement à agir. « Avec cette publication, nous montrons qu'il existe un problème national majeur qui nécessite une solution à grande échelle et structurelle », déclare Hendrik Verschuur, président de Médecins du Monde. « En supprimant la prise en charge des soins bucco-dentaires du forfait de base (en 2006), le ministère de la Santé a complètement ignoré les coûts économiques et sociaux élevés qui ont suivi », poursuit la FNV. « Les personnes ayant des problèmes dentaires sont plus susceptibles de s'isoler et sont donc moins disponibles en tant que parent, aidant ou bénévole. Cela peut aussi entraîner d'autres problèmes de santé, dont les frais sont remboursés par le système de santé. C'est pourquoi nous prônons le retour immédiat des soins bucco-dentaires dans le forfait de base », insiste Kitty Jong, vice-présidente de la FNV. ●

En bref

Belgique /

Menace sur le droit de manifester

JUSTICE Ils étaient plusieurs milliers à défiler le 7 juin dernier dans les rues de Bruxelles pour dénoncer le projet de loi Van Quickenborne visant à rendre la justice « plus humaine, plus rapide et plus ferme ». Ils répondaient à l'appel du mouvement associatif et syndical. Présenté comme un texte « anticasseurs », celui-ci contient une disposition prévoyant une interdiction judiciaire de manifester. « Le texte pourrait nuire à l'action syndicale et à la liberté d'expression des mouvements sociaux », alerte la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Et de citer en exemple les poursuites prises à l'encontre de quatorze militants de Greenpeace. « Si ces personnes peuvent faire l'objet d'une sanction complémentaire d'interdiction de manifester, cela reviendrait à museler des militants de la cause environnementale, mais cela pourrait être le cas pour toutes les causes progressistes défendues par la société civile. »

Suisse /

L'hôtellerie-restauration sur le gril

CONDITIONS DE TRAVAIL « Les résultats sont effrayants », alerte l'organisation syndicale suisse Unia après la publication de son enquête, publiée le 22 mai, qui éclaire sur les conditions de travail des salariés du secteur de l'hôtellerie-restauration. Seuls 33 % des répondants reçoivent leur planning de travail deux semaines à l'avance, comme le prévoit la loi. Deux travailleurs sur trois (65 %) voient leurs pauses et leurs jours de congés régulièrement supprimés. Les trois quarts d'entre eux affirment être contactés en permanence (23 %) ou de temps en temps (50 %) par leur employeur sur leur temps libre. Par ailleurs, 83 % des travailleurs considèrent que leur salaire est vraiment trop bas. Ils sont aussi 30 % à déclarer que leurs heures de travail ne sont pas toutes rémunérées, et 22 % ne le savent pas ou sont dans l'incapacité de le vérifier. Enfin, l'enquête révèle que « le harcèlement sexuel et moral demeure un gros problème ». Parmi les personnes interrogées, 42 % affirment avoir déjà été victimes de harcèlement moral, et 27 % avoir vécu du harcèlement sexuel au travail.





“Ce qu'on attend
d'une mutuelle ?
Qu'elle s'adapte
à nous, et pas
l'inverse.”

Des solutions d'assurance et des services,
pour tous, répondant aux besoins
actuels et à venir.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Renseignez-vous en agence
ou sur **aesio.fr**



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS.
Document non contractuel à caractère publicitaire. ©AdobeStock. 23-205-034

En bref

Ouganda/
Le pays instaure la peine de mort pour les LGBT+

Le 29 mai, le Président ougandais a promulgué une loi homophobe. Celle-ci prévoit des peines de prison à vie ainsi que la peine de mort pour «*délit d'homosexualité aggravée*». Elle prévoit également vingt ans d'emprisonnement pour la «*promotion*» de l'homosexualité. Quelques jours avant l'adoption de cette loi, Volker Türk, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a estimé que ce texte était «*probablement l'un des pires du genre dans le monde*». Et d'ajouter : «*Elle fera des lesbiennes, des gays et des bisexuels d'Ouganda des criminels simplement parce qu'ils existent.*»



«*Certains Ougandais sont gays. Acceptez-le!*»
Gay Pride à Entebbe, Ouganda, le 9 août 2014.

Fédération internationale des services/

Le travail de nuit, néfaste pour la santé

ENQUÊTE Isolement, épuisement, vie sociale détériorée, troubles du sommeil... : les résultats de l'enquête réalisée par la Fédération internationale des services UNI Global Union menée dans 32 pays sont sans appel. Ils mettent en avant les effets néfastes du travail nocturne sur le bien-être physique et mental de ces travailleurs. Parmi les répondants, 70% déclarent ne pas dormir suffisamment; 54% d'entre eux évoquent de mauvaises habitudes alimentaires (saut de repas, grignotage...). La consommation d'alcool et de cigarettes est par ailleurs plus élevée chez les personnels travaillant de nuit (12,2%) que de jour (5,4%). Enfin, l'enquête révèle des inquiétudes en matière de sécurité. Parmi les femmes interrogées travaillant de nuit, 45% expriment un sentiment d'insécurité au travail, un tiers a d'ailleurs reporté des faits de harcèlement. «*Nous plaidons pour une transition vers le travail de jour dans le secteur du nettoyage et la reconnaissance des conséquences négatives des services nuit et horaires irréguliers*», insiste Eddy Stam, d'UNI Global Union. *Il est urgent de donner la priorité à la santé physique et mentale des agents de propreté.*» ●



Chhim Sithar salue ses partisans alors qu'elle quitte le tribunal municipal de Phnom Penh le 25 mai 2023.



Cambodge/
Le mouvement syndical réprimé

EMPRISONNEMENT Chhim Sithar, la présidente du syndicat LRSU (Labor Rights Supported Union) et huit autres militants ont été arrêtés pour «*incitation à commettre un crime*» en mai dernier. Une peine de deux ans a été prononcée à l'encontre de la dirigeante syndicale qui, depuis 2021, dénonce sans relâche le licenciement de 1329 travailleurs du casino NagaWorld de Phnom Penh. Profitant d'un effet d'aubaine et sous couvert de crise sanitaire, l'employeur avait renvoyé l'ensemble des salariés, à plus de 80% adhérents du syndicat qui revendiquait de meilleures conditions de travail et une hausse des salaires. «*Le harcèlement incessant, les arrestations arbitraires et l'emprisonnement des membres de la LRSU indiquent un schéma inquiétant de violations des droits humains par les autorités cambodgiennes*», alerte Shoya Yoshida, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale Asie-Pacifique.

LANCEURS D'ALERTE

Jérôme Citron, Claire Nillus et Emmanuelle Pirat

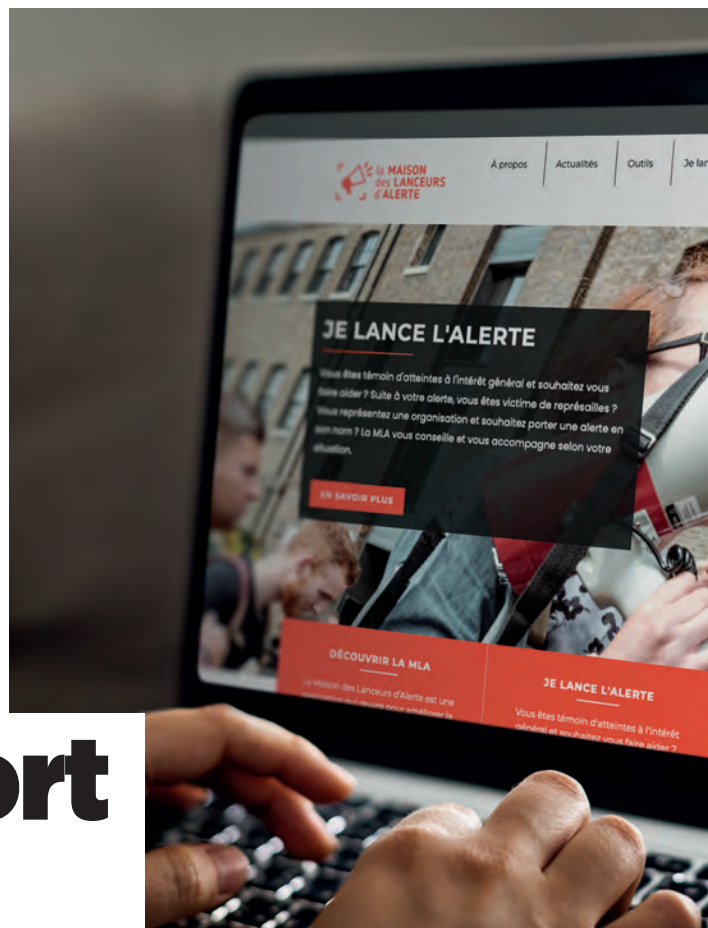
ADMIRABLES MAIS FRAGILE

ILS ONT EU LE COURAGE
DE PARLER, DE DÉNONCER,
D'ALERTE... LEUR
PROTECTION RELÈVE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.



S





Alerter, un sport de combat

Grâce aux lanceurs d'alerte, de nombreux scandales ont pu éclater et des actions ont pu être menées pour le bien de la communauté. Pourtant, la protection de ces vigies indispensables à la démocratie reste encore insuffisante. Beaucoup témoignent des répercussions sur leur situation professionnelle et personnelle.

Il y a les archiconnus médiatiquement. Le médecin Irène Frachon, qui a révélé le scandale du Mediator®, l'informaticien Julian Assange, qui a mis en lumière les pratiques de l'armée américaine en Irak, ou encore la journaliste Morgan Large, qui bataille contre l'agrobusiness en Bretagne. Et il y a des dizaines d'autres lanceurs d'alerte restés dans l'ombre, mais dont l'action est tout aussi courageuse et nécessaire. Tous ont en commun le courage d'avoir osé parler et mis au jour des pratiques frauduleuses, voire criminelles – détournements de fonds publics, atteintes gravissimes à l'environnement, à la santé, maltraitances institutionnelles –, au nom de l'intérêt général et du bien public. Au nom de leurs valeurs, parce qu'ils ne pouvaient pas – ou plus – se taire. Ce qui les unit également,

c'est leur détermination face aux menaces, aux représailles et aux intimidations dont tous témoignent.

Certes, la protection des lanceurs d'alerte s'est sensiblement améliorée depuis une dizaine d'années au fil de trois lois successives. La loi Blandin, en 2013, concernait les alertes en matière de santé et d'environnement et permettait à des personnes morales ou physiques de prévenir d'un risque ou d'un danger. La loi Sapin 2, en 2016, focalisée sur la dénonciation de faits de corruption et de délinquance économique, mais à la procédure extrêmement contraignante pour les lanceurs d'alerte. Enfin, la loi Wasserman, en mars 2022, qui apporte de nouvelles garanties et protections pour les lanceurs d'alerte. Cette loi assouplit les procédures pour lancer une alerte. Notamment, elle n'oblige plus le lanceur d'alerte à prévenir obligatoirement sa hiérarchie en premier – ce qui revenait souvent à étouffer l'affaire. Le lanceur d'alerte peut en référer directement à une autorité extérieure (*lire ci-contre*). Il peut notamment saisir le Défenseur des droits (DD) qui est désormais l'instance de référence en matière d'alerte. Entre autres missions, le DD instruit le dossier et peut accorder la qualité de lanceur d'alerte. ●●●

“ON PARLE DE LOI DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE MAIS LA LOI NE LES PROTÈGE PAS.”

Glen Millot, délégué général de la Maison des lanceurs d'alerte.



À SAVOIR

● Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ?

Selon la loi Wasserman du 21 mars 2022, est reconnu lanceur d'alerte « la personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international ratifié par la France, du droit de l'Union européenne, de la loi ou du règlement ».

● Vers qui se tourner ?

La loi n'impose plus de prévenir sa hiérarchie en premier lieu. Certaines entreprises et administrations ont mis en place un système d'alerte interne mais, si ce n'est pas le cas, il est possible de saisir le Défenseur des droits (lire p. 21), qui se charge de rediriger le lanceur d'alerte vers l'autorité compétente (la DGCCRF, la Cnil, la Haute Autorité de santé...).



Entretien

Francis Chateauraynaud « L'alerte est un enjeu collectif »

SOCIOLOGUE, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES.

La France est considérée comme le pays ayant la législation la plus protectrice pour les lanceurs d'alerte en Europe. Qu'en pensez-vous ?

➡ Du point de vue strictement juridique, la loi Wasserman a indéniablement fait progresser la protection des personnes. Notamment pour freiner les risques d'intimidation ou de représailles et éviter d'être broyé dès la première prise de parole dissidente dans les entreprises ou les administrations. Mais le droit ne fait pas tout. Les acteurs sont stratégiques : si l'adversaire en face du lanceur d'alerte a de très bons avocats, ces derniers trouveront des astuces de procédure. Les lobbies et leurs cabinets de conseil déploient des moyens considérables pour mener des campagnes afin de contrer ou désamorcer les alertes. Il faut être sérieusement équipé face à ces contrefeux, et c'est une mobilisation de temps incroyable. Souvent, l'objet même de l'alerte est massacré, au profit des procédures.

C'est-à-dire ?

➡ Une des limites de cette loi est d'avoir laissé la question du traitement de l'alerte complètement de côté – via un décret paru à l'automne 2022. Or l'alerte aussi doit être protégée. Elle pose la question des compétences nécessaires pour l'évaluer, des conditions de sa mise en discussion, des porte-parole crédibles pour pointer les doutes qu'elle crée, de l'autorité légitime pour en déterminer les conséquences, etc. En cela, la liste des 41 autorités définies par décret, auxquelles le lanceur d'alerte peut adresser son signalement, semble bizarrement composée. La plupart de ces instances n'ont pas de réelle indépendance, étant parfois liées à un ministère. C'est

un sujet majeur invisibilisé par la loi : la nécessaire indépendance de l'expertise !

Voyez-vous d'autres limites à la situation actuelle ?

➡ En se centrant sur la protection des personnes, la loi Wasserman a poursuivi la tendance à déporter les enjeux sur les individus, en éliminant les personnes morales, à l'exception des « facilitateurs », dotés d'une sorte de droit de diffusion, et surtout en oubliant la dimension collective de l'alerte. L'« héroïsation » des lanceurs d'alerte à laquelle on assiste souvent est contreproductive : elle conduit à prendre exemple sur des exceptions. Partir seul au front est extrêmement périlleux, et cela ne doit pas rester un combat individuel. Une personne envoie un signal, fait une révélation, mais son acte doit être repris et porté par d'autres – journalistes, syndicats, ONG, scientifiques, collectifs de citoyens, élus... Si le lanceur d'alerte joue le rôle de déclencheur et ouvre une brèche, ce qui l'expose considérablement, sa protection ne viendra pas uniquement du droit mais du mouvement collectif qui naîtra de son alerte. C'est pourquoi il convient de ne pas idéaliser la figure du lanceur d'alerte. Au lieu d'en faire un personnage providentiel, il faut interroger la capacité collective à s'engager et transformer les situations pour que les alertes ne viennent pas simplement s'inscrire dans une succession d'affaires et de scandales. C'est un enjeu de démocratie. Sur différents sujets, des risques alimentaires au réchauffement climatique, les alertes ont pu se propager, faire bouger les consciences et nourrir des causes collectives. ●

Propos recueillis par Emmanuelle Pirat

Témoignages

●●● Une forme de reconnaissance, de soutien moral, qui peut être utile en cas de représailles. « Nous pouvons aussi intervenir auprès des employeurs ou venir en appui sur un dossier en justice. Une de nos forces est que nos avis et observations peuvent être rendus publics », indique Cécile Barrois de Sarigny, adjointe du DD. Pour autant, cette qualité de lanceur d'alerte a ses limites. Ce n'est pas un statut qui en ferait un bouclier contre toutes les attaques.

Épuisement moral et financier

« On parle de loi de protection des lanceurs d'alerte, mais la loi ne protège pas. Nous aurions voulu que les lanceurs d'alerte puissent bénéficier de la qualité de salarié protégé le temps de l'enquête. Cela n'a pas été retenu », regrette Glen Millot, délégué général de la Maison des lanceurs d'alerte*.

À l'heure actuelle, souvent engagés dans des procédures interminables (au civil, parfois au pénal, ou devant le conseil de prud'hommes), les lanceurs d'alerte s'épuisent. La question des frais de justice est essentielle, la loi n'ayant pas prévu de dispositif d'aide juridictionnelle ni de fonds de soutien spécifique. « Au pénal, dans le cadre d'une procédure bâillon et quand le lanceur d'alerte a le statut de prévenu, il peut faire financer la procédure par la partie adverse », précise toutefois l'avocat Jérôme Karsenti.

L'accompagnement des lanceurs d'alerte – qu'il soit financier, psychologique ou juridique – fait aussi défaut et doit devenir une priorité. Les témoignages recueillis sont éloquentes. Les lanceurs d'alerte se retrouvent vite isolés. Un message bien entendu par les organisations syndicales, auxquelles la loi confère un rôle de « facilitateur ». Une véritable responsabilité! ●

E. P.

* Association créée le 22 octobre 2019 par dix-sept organisations pour accompagner les lanceurs d'alerte et améliorer leur protection. La CFDT-Cadres fait partie des membres fondateurs et siège au conseil d'administration.



Thierry Deschamps

« J'ai été sanctionné pour avoir fait mon travail »

PARCE QU'IL A DÉNONCÉ LA PRÉSENCE DE MÉTAUX LOURDS DANS LA RIVIÈRE CAROL, CET INGÉNIEUR INTÈGRE A SUBI LES REPRÉSAILLES DE SON EMPLOYEUR : CONSEIL DE DISCIPLINE, ARRÊT DE SON CONTRAT... UNE ÉPREUVE INIMAGINABLE.

► C'était son job : suivre les campagnes de surveillance de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour le compte de la Communauté de communes de Pyrénées-Cerdagne. Cette dernière l'avait précisément recruté en CDD, en juin 2018, afin de prendre en charge les nouvelles compétences sur l'eau de la collectivité : eau potable, assainissement, qualité des cours d'eau, etc. Aussi, lorsque Thierry Deschamps détecte un certain nombre d'anomalies dont la présence de métaux lourds (arsenic) en un certain point de la rivière Carol, il trouve normal d'alerter. « En reprenant l'historique des analyses, on voyait très bien que d'année en année, les taux ne faisaient qu'augmenter, s'inquiète alors l'ingénieur. Cette eau étant destinée à des usages agricoles, maraîchage et élevage, la situation me semblait suffisamment grave pour devoir

faire des investigations complémentaires, comprendre d'où venait la pollution et, surtout, voir quelles mesures de précaution il fallait prendre. »

Mais, du côté de sa hiérarchie comme de celui des élus, auxquels il fait part de ses craintes, on lui fait comprendre que son attitude dérange. « Nous étions fin 2019, en période préélectorale [les élections municipales étaient programmées en mars 2020], on me disait qu'il ne fallait pas faire de bruit avec ça, se souvient Thierry Deschamps, encore sidéré que l'on puisse écarter une affaire de pollution d'un revers de la main. » Il décide alors de taper à une autre porte : celle de l'Agence de l'eau, à qui il envoie un rapport d'activité. Riposte immédiate : son employeur lui retire le dossier de la gestion des milieux aquatiques. Une convocation en conseil



Thierry Deschamps détecte la présence de métaux lourds en un certain point de la rivière Carol (Pyrénées-Orientales).

de discipline lui donne le coup de grâce. *« J'en suis resté paralysé. Pour moi, c'était inimaginable, raconte-t-il. J'ai été sanctionné pour avoir fait mon travail. »*

La convocation lui parvient en mars 2020, en plein confinement. *« Ce contexte m'a permis de reposer les choses différemment. Jusqu'alors, j'étais obnubilé par les problèmes de pollution. Je ne pensais pas à me défendre. Là, j'ai compris qu'il fallait agir autrement. »* En cherchant sur internet, il découvre l'existence de la Commission nationale Déontologie et Alertes en santé publique et environnement (cnDAspe), qu'il contacte. Là, on lui conseille aussi de saisir le Défenseur des droits – ces deux instances lui reconnaîtront la qualité de lanceur d'alerte. Puis il se rapproche de la Maison des lanceurs d'alerte (*lire p. 18*), qui va l'accompagner et communiquer avec la cellule Investigation de Radio France. *« Il fallait que cette histoire soit révélée au grand jour. C'est un réconfort que les choses soient dites. »* Son contrat avec la Communauté de communes de Pyrénées-Cerdagne n'a pas été renouvelé (la procédure est toujours en cours devant le tribunal administratif de Toulouse, afin de faire reconnaître le caractère abusif de son éviction). À 60 ans, désormais employé à temps partiel dans une structure de l'économie sociale et solidaire, Thierry Deschamps souhaiterait tourner la page. Mais seule l'issue favorable de son procès lui permettra de « solder l'histoire » pour de bon. ●

E. P.

**“J'ÉTAIS OBNUBILÉ
PAR LES PROBLÈMES
DE POLLUTION,
JE NE PENSais PAS
À ME DÉFENDRE.”**

Thierry Deschamps, ingénieur

Olivier Paolini « Dans ce milieu, c'est le “pas de vague” qui prime »

CET ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ REMUE CIEL ET TERRE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR ALERTER SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS AFFECTANT L'ACCUEIL DES ENFANTS SCOLARISÉS DANS L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DONT IL EST COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE. MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, IL NE LÂCHE RIEN.



« La discrimination est un délit. Et, en tant que fonctionnaires, nous avons le devoir de le dénoncer. On ne peut pas rester silencieux et être complices du système en y participant. » C'est sur la base de ces principes chevillés au corps qu'Olivier Paolini a osé dénoncer la « sous-scolarisation des enfants en situation de handicap » de l'institut médico-éducatif pour lequel il travaille, dans l'Aude. Une structure qu'il a intégrée en 2009. Voyant que ces enfants ne bénéficient pas des temps d'enseignement réglementaires, il commence par alerter sa hiérarchie. En vain. Il se tourne alors vers les services départementaux de l'Éducation nationale. Puis l'inspection académique. Sur les conseils de son syndicat, il contacte le collège de déontologie du ministère de l'Éducation nationale, qui sera la première instance à lui reconnaître le statut de lanceur d'alerte, en février 2022. Puis le Défenseur des droits, qui, au terme d'une longue procédure, lui accordera également la qualité de lanceur d'alerte, en janvier 2023. Il ira même jusqu'à interpeller les rapporteurs spéciaux de l'ONU pour les droits des enfants handicapés. Évidemment, tout ce

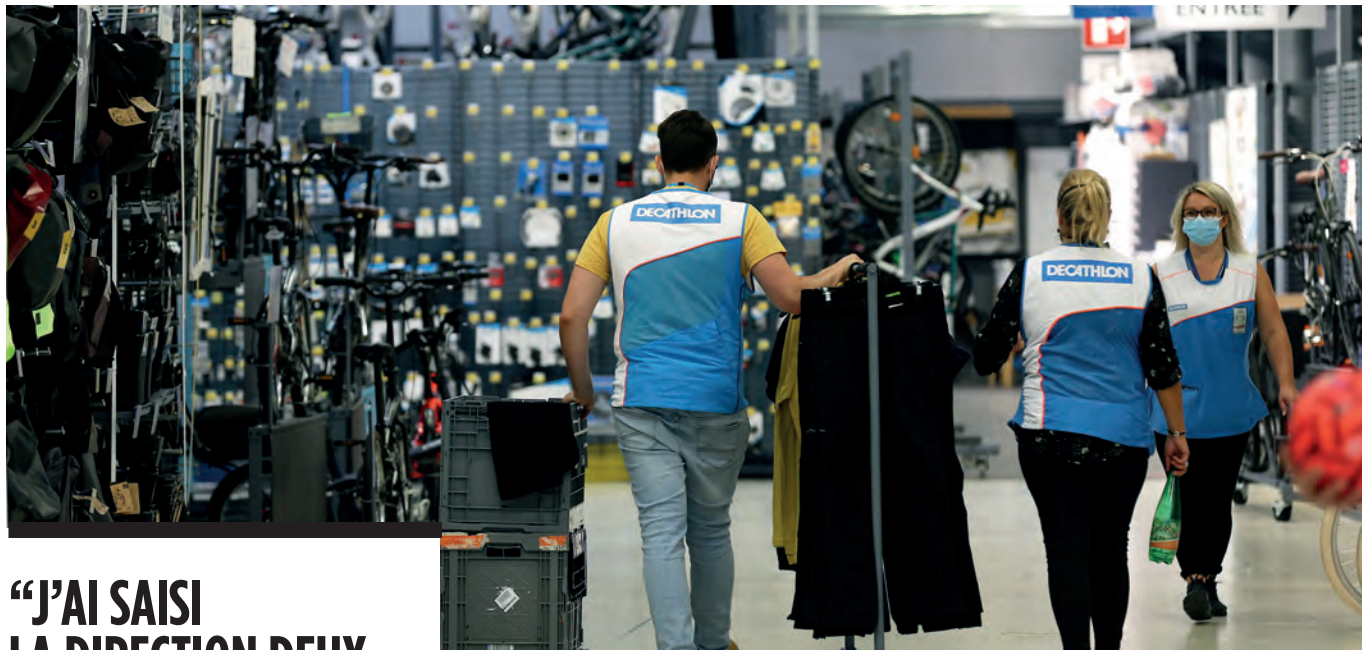
ramdam n'est pas du goût de l'« écosystème médico-éducatif, censé être garant de l'éducation des enfants, où tout le monde s'est tellement accommodé de la situation que plus personne ne s'en indigne. Dans ce milieu, c'est le “pas de vague” qui prime ».

Les représailles seront féroces : convocations à répétition, interdiction d'assister aux réunions... « On m'a reproché mon manque de loyauté », ajoute-t-il, amer. Alors, et puisque ses alertes répétées semblent insuffisantes pour faire changer les pratiques au sein de l'établissement, il décide de porter plainte devant le tribunal judiciaire de Carcassonne pour discrimination, atteinte à la dignité humaine et détournement de fonds publics. La procédure est en cours. Actuellement en arrêt maladie, Olivier Paolini a demandé sa mutation. Cependant, ajoute-t-il : « Je veux partir de cet établissement en ayant été au bout de mon alerte. Que les responsabilités soient établies. Et j'aimerais que mon combat serve à d'autres, qui vivent aussi des situations difficiles mais n'osent pas parler. » ●

E. P.

Quand les élus lancent l'alerte

Des salariés fatigués, sous anxiolytiques, qui subissent des reproches ou effectuent des heures de travail non rémunérées. Des collègues harceleurs, des managers peu respectueux, des locaux hors normes. Dans plusieurs magasins Decathlon, des élus CFDT ont usé de leur droit d'alerte. Explications.



“J’AI SAISI LA DIRECTION DEUX FOIS POUR ATTEINTE À LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES PERSONNES.”

Justine Ammeloot, élue CFDT, dans un magasin Decathlon du nord de la France.

Les élus au comité social et économique (CSE) ne sont pas des lanceurs d'alerte au sens de la loi Wasserman (lire p. 17), mais ils disposent de droits d'alerte prévus par le code du travail. Ces dispositifs leur permettent de veiller au respect par l'employeur de son obligation de sécurité, obligeant ce dernier à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

En cas de constat, directement ou par l'intermédiaire d'un travailleur qu'il existe une cause de danger grave et imminent (article L2312-60 du code du travail) ou en cas d'atteinte « aux droits des personnes,

à leur santé physique et mentale ou aux libertés individuelles dans l'entreprise », les élus ont le droit de saisir l'employeur, qui devra diligenter une enquête « sans délai » (L2312-59) et prendre les mesures qui s'imposent pour corriger le tir.

Alerter est une des prérogatives des membres élus au CSE, et c'est parfois leur seul moyen d'action lorsqu'ils appartiennent à un syndicat minoritaire dans l'entreprise. C'est par exemple le cas chez Decathlon, où la CFDT est en troisième position. Les élus CFDT au CSE ont alerté à plusieurs reprises depuis 2019. « J'ai saisi la direction deux fois pour atteinte à la santé physique et mentale des personnes et deux fois pour danger grave et imminent », précise Justine Ammeloot, élue dans un magasin Decathlon du nord de la France. Elle a ainsi dénoncé les propos sexistes et racistes d'un responsable de rayon qui faisaient beaucoup de mal aux personnes travaillant avec lui. Son supérieur hiérarchique était au courant et, au terme d'une enquête où tout l'accablait, la direction n'a pas eu d'autres choix que de le licencier. Autre exemple : alertée par un salarié sur les risques psychosociaux élevés d'un

service de paye de 70 salariés, son intervention a été suivie par un audit sur la charge de travail, des restructurations internes et une évolution du management en place. Son action ne donne pas toujours lieu à des suites immédiatement favorables et perceptibles par les salariés mais elle n'est pas sans conséquences. « La direction cherche à nous intimider, et les salariés ont parfois du mal à témoigner par peur de représailles, confie Justine. Souvent, on m'a reproché de “chercher les ennuis” mais je peux maintenant me prévaloir de ce qui a été fait dans certains magasins pour convaincre de la nécessité d'agir. »

En faisant valoir leur droit d'alerte, les militants ont donc un moyen de faire bouger les choses lorsqu'un CSE est trop timide, voire quand il ne souhaite pas « faire de vagues ». Si tout ne peut pas être résolu par ce biais, et bien que ce soit l'employeur qui décide des modalités de l'enquête, le droit d'alerte est un caillou dans sa chaussure. Difficile de dire ensuite face à l'inspection du travail : « On ne savait pas ! » ●

Claire Nillus

Un rôle de «facilitateur»

➡ Depuis 2022, les organisations syndicales peuvent s'emparer d'une nouvelle possibilité créée par la loi Waserman pour soutenir des lanceurs d'alerte : celle-ci instaure le statut de «facilitateur» pour toute personne morale désireuse d'aider un lanceur d'alerte.

Le facilitateur ne donne pas l'alerte à la place du salarié mais il permet à l'organisation syndicale qui décide de l'accompagner de bénéficier de la protection qui lui est octroyée : protection contre des représailles, possibilité d'aider et de faire des démarches sans être inquiété juridiquement pour détection d'informations confidentielles. Si la nature de l'aide en question n'est pas précisée par la loi, elle peut prendre la forme de soutien moral, de conseils, d'un accompagnement juridique, éventuellement financier. « *C'est une avancée importante de la loi, indique Glen Millot, délégué général de la Maison des lanceurs d'alerte (lire p. 18) dont fait partie la CFDT-Cadres, car cela donne la possibilité d'instruire les dossiers confiés par des lanceurs d'alerte et de les soutenir. Ainsi, ils ne sont pas seuls ! Le rôle de facilitateur consiste aussi à les épauler afin qu'ils ne se mettent pas en danger de façon excessive.* » ●

C. N.

Focus

Entre militantisme et lanceur d'alerte

Militant CFDT, Yannick Le Doussal se bat pour dénoncer les conditions de travail des salariés bulgares et roumains en Bretagne. Un engagement de chaque instant pour accuser une forme d'esclavagisme.

➡ Militant syndical ou lanceur d'alerte ?

La question est parfois difficile à trancher. Yannick Le Doussal est un peu les deux. Depuis plus de dix ans, il dénonce les conditions d'accueil des travailleurs détachés en Bretagne, particulièrement dans l'agroalimentaire. « *À 22 ans, j'ai perdu mon travail à cause de la vache folle. Je suis parti dans les abattoirs en Allemagne et en Belgique. Je me suis retrouvé exploité comme les Roumains et les Bulgares aujourd'hui en France. On peut dire que j'ai été très vite sensibilisé à cette question.* »

Grâce à un travail de terrain – à la limite de l'enquête de police – pour réunir les témoignages et les preuves, il parvient même à faire condamner l'entreprise Chéritel Trégor Légumes, en 2013 et 2015, pour l'emploi irrégulier de travailleurs bulgares (jugement confirmé par la Cour de cassation en 2023). Une affaire qui a fait date car Chéritel n'est pas une entreprise comme les autres. Il s'agit d'une des entreprises les plus importantes de la région. Son patron, Jean Chéritel, notable bien connu, s'est longtemps cru au-dessus des lois, au point de se mettre l'inspection du travail à dos. Et, comble du comble, convaincu de sa puissance, il a fini par attaquer en justice la CFDT pour diffamation.

Comme beaucoup de lanceurs d'alerte, Yannick s'est alors retrouvé sur le banc des accusés en compagnie de ses camarades Jean-Luc Feillant (secrétaire du syndicat) et Marie-Jeanne Meunier (déléguée syndicale) pour avoir qualifié d'« esclavage moderne » les conditions d'accueil des ouvriers étrangers dans l'entreprise Chéritel. Une période difficile à vivre humainement.

Tout est bien qui finit bien

Les juges ont reconnu leur bonne foi et ont relaxé les militants le 20 mai 2021. Se retrouver sur le banc des accusés n'est pas chose facile, même quand on est sûr de son bon droit. Fort heureusement, ils ont affronté cette épreuve à plusieurs et avec le soutien de l'ensemble de la CFDT. ●

Jérôme Citron



pour obtenir la protection, ainsi que la liste et les coordonnées des autorités susceptibles de recueillir et de traiter les signalements des lanceurs d'alerte.

www.defenseurdesdroits.fr/fr/guides/guide-du-lanceur-d'alerte

Contacts, ouvrages et sites utiles

● La Maison des lanceurs d'alerte

L'un des principaux interlocuteurs des lanceurs d'alerte pour les démarches, l'accompagnement, le conseil, etc.

mlalerte.org

● Défenseur des droits

Le Défenseur des droits, organisme pivot dans la coordination des dispositifs de traitement des alertes, a édité, à la fin mars 2023, un guide à destination des lanceurs d'alerte. Complet et accessible, il propose un rappel de l'ensemble des règles relatives à la définition du lanceur d'alerte, des procédures à suivre

● Les webinaires de la CFDT-Cadres

La CFDT-Cadres a organisé plusieurs webinaires sur la question des lanceurs d'alerte. Deux de ces webinaires concernaient spécifiquement la situation des fonctionnaires, parfois pris en contradiction entre leur obligation de loyauté et la nécessité de signaler un abus.

● Le Lanceur d'alerte n'est pas un délateur.

Pierre Farge. Éd. JC Lattès, 198 pages.

● 8^e Rencontre annuelle des lanceurs d'alerte

Les 10, 11 et 12 novembre 2023 à Paris, à la Maison des sciences de l'homme, à la Plaine Saint-Denis. Toutes les informations sur : lanceurs-alerte.fr/



Yannick, Jean-Luc et Marie-Jeanne, militants CFDT, ont été accusés de diffamation par Chéritel. Ils ont été relaxés en mai 2021.



NOS ANNÉES LAURENT

► Revenir en images sur les dix années et demie de Laurent Berger à la tête de la CFDT est une gageure. L'exercice est forcément subjectif et quelque peu réducteur. Le défi a néanmoins été relevé. En replongeant dans les archives photos de *CFDT Magazine* et de *Syndicalisme Hebdo*, nous avons sélectionné une série d'instantanés montrant Laurent tel que nous le connaissons à la rédaction, pour l'avoir souvent côtoyé et accompagné lors de ses déplacements à la rencontre des militants : en action, motivé et motivant, souriant et proche des gens. De sa prise de fonction, en novembre 2012, à son départ, il y a quelques jours, ces clichés reviennent sur les moments clés du mandat de Laurent Berger comme secrétaire général.

C'est également notre façon de lui dire : « Merci pour tout Laurent et bon vent ! » ●

Nicolas Ballot

1 Le 29 novembre 2012, Laurent Berger succède à François Chérèque lors d'une assemblée générale chargée en émotion, dont cette accolade fraternelle est devenue le symbole.

2 Cravate de rigueur quand il s'agit de rencontrer le président de la République ou le Premier ministre. En près de onze ans, Laurent, ici en 2012, accompagné de Véronique Descacq (alors secrétaire générale adjointe) et Marcel Grignard (trésorier), aura connu deux Présidents et six chefs du gouvernement.

3 Le 10 novembre 2013 : plus de 5000 élus CFDT dans les entreprises et les administrations sont réunis à Paris. L'occasion pour Laurent de rappeler l'un de ses mantras : « La CFDT, c'est vous ! »





4 L'engagement européen fait partie de l'ADN de la CFDT. C'est donc tout naturellement que son secrétaire général se retrouve en tête des euromanifestations, comme ici, le 4 avril 2014, à Bruxelles. Laurent Berger sera élu président de la Confédération européenne des syndicats en 2019.

5 On a peut-être tendance à l'oublier mais avant les marées orange contre la réforme des retraites, la CFDT et son secrétaire général ont souvent

4



5



●●● battu le pavé parisien lors des onze dernières années – comme le 15 mai 2014 contre, déjà, le gel du point d'indice des fonctionnaires.

6 Sous le soleil de Marseille, en juin 2014, le 48^e congrès de la CFDT a reconduit Laurent au poste de secrétaire général.

7 Malgré un emploi du temps bien rempli, Laurent n'a cessé de sillonner la France pour rencontrer, au moins une fois par semaine, les militants qui « font vivre dans les entreprises et les administrations le syndicalisme CFDT à hauteur de femmes et d'hommes ».

8 Le 6 novembre 2014, la Confédération française démocratique du travail fête ses 50 ans.

9 WTF! Pari un peu fou, mais réussi, d'organiser un énorme rassemblement de « jeunes » à l'Insep, le 1^{er} mai 2015, en lieu et place de la « traditionnelle » manif.



6



8



9



10



11



12



13

10 Face aux micros ! Que ce soit en interview, à la sortie d'une rencontre officielle ou lors d'une manifestation, impossible de compter le nombre de fois où Laurent a répondu à la presse.

11 200 000 participants et 20 millions de réponses. « Parlons travail », la grande enquête de la CFDT lancée à la fin 2016, reste, sept ans plus tard, une référence sur le rapport des Français au travail...

12 Le 3 octobre 2017, 10 000 militants célèbrent la première place historique de la CFDT dans le public... en attendant de devenir, en 2020, le premier syndicat de France tout court !

13 Quatre ans après le soleil de Marseille, c'est sous la pluie bretonne que se déroule de 49^e congrès de la CFDT. Mais ne dit-on pas « congrès pluvieux, congrès heureux » ?

14, 15 et 16 Dans les entreprises, les administrations, les hôpitaux ou encore en manif, sous le soleil ou sous la pluie, avec ou sans masque, Laurent a toujours affiché sa priorité : échanger avec les militants CFDT. Le nombre incalculable de selfies qu'il a toujours accepté de faire avec les équipes en est la preuve éclatante.

17 Retour du soleil et de la chaleur à Lyon pour le dernier congrès confédéral de Laurent, en juin 2022, autour d'une commission exécutive soudée. Une pensée émue pour Frédéric Sève (à g. de Laurent), disparu dans le courant de l'été.

18 et 19 Quatorze journées de mobilisation contre la réforme des retraites en 2023 et quatorze marées orange dans les rues partout en France !



14



15



16



Retrouvez
ce reportage sur
[www.syndicalisme
hebdo.fr](http://www.syndicalismehebdo.fr)

20 La tournée d'adieux est passée par Berlin en mai 2023 lors du congrès qui a vu Laurent quitter la présidence de la Confédération européenne des syndicats (CES) avec le sentiment du devoir accompli, après un mandat intense marqué notamment par la crise Covid et la guerre en Ukraine.

21 La boucle est bouclée : le 21 juin 2023, le Zénith de Paris n'a pas fêté que la musique mais également la passation de relais à la tête de la CFDT entre Laurent Berger et Marylise Léon. Une transition soigneusement préparée qui révèle une CFDT unie et plus forte que jamais.



17



18



19



20



21

Parcours

1965

Naissance de Raí Souza Vieira de Oliveira à Ribeirão Preto dans l'État de São Paulo (Brésil).

1987

Première sélection avec l'équipe de football du Brésil.

1994

Rempporte la Coupe du monde de football.

1993-1998

Joue et devient capitaine du Paris Saint-Germain FC.

1998

Fonde son association Gol de Letra.

2016

Obtient la nationalité française.

2021

Publie une tribune dans *Le Monde* : « Il nous faut résister à cette peste brésilienne qui porte un costume sombre. »

RAÍ MILIEU OFFENSIF

Cette année, Gol de Letra fête ses 25 ans. Quelles sont les missions de votre association ?

➡ C'est un projet d'éducation populaire que nous menons dans les favelas de São Paulo et de Rio. Il associe le sport, la culture et l'enseignement. Notre objectif est d'offrir des perspectives et des opportunités aux enfants et aux adolescents des quartiers pauvres et défavorisés, ainsi qu'à leurs familles. Ce sont chaque jour 4 500 jeunes qui viennent dans nos centres de formation « sociaux, sportifs, d'éducation et culturels ». Nous proposons aux jeunes de 6 à 14 ans trois types d'activités. Évidemment, des activités sportives, où nous leur enseignons les valeurs de respect de l'autre, l'importance du collectif, mais aussi des activités artistiques comme la musique, la danse, les arts plastiques ou encore le théâtre pour encourager leur créativité. Vient ensuite le versant éducatif avec l'apprentissage ou le renforcement des savoirs généraux, comme la lecture, l'écriture ou l'histoire afin de développer leur esprit critique. Depuis quelques années, nous accompagnons également des jeunes de 15 à 25 ans vers des cursus

universitaires ou professionnalisants. Nous avons développé des partenariats dans les secteurs du sport, de la culture mais aussi de l'industrie, des services. Au total, près de 30 000 jeunes ont été formés. L'objectif, c'est qu'ils deviennent des agents de la transformation sociale et des citoyens autonomes. Je veux qu'ils puissent être des acteurs et revendiquent pour eux, pour leur famille, pour leur quartier ou pour leur pays.

Quelles ont été vos motivations lorsque vous avez fondé cette association ?

➡ La dictature militaire au Brésil s'est achevée en 1985 lorsque j'avais 20 ans. Les inégalités et les souffrances dans le pays étaient gigantesques. Quand nous lançons cette association avec mon coéquipier Leonardo, mon idée est de participer à la réorganisation de notre jeune démocratie. Je voulais agir pour un Brésil plus digne, plus juste, plus humaniste et plus démocratique. Il y avait beaucoup de choses à faire à l'époque. Et c'est, malheureusement, encore le cas aujourd'hui. Le Brésil est l'un des pays les plus inégalitaires au monde, la répartition des richesses est profondément injuste, l'accès à

une éducation ou à des soins de qualité dépend de ses origines ou de son lieu de naissance. Dès le départ, les injustices sociales sont fortes. C'est contre tout ça que je me bats au quotidien. Je suis né dans une famille pauvre originaire du Nordeste (nord-est du Brésil). Je suis né et j'ai grandi avec mes cinq frères à São Paulo. Mon père, qui avait quitté l'école à 13 ans, était très attaché à la connaissance, au savoir et à la philosophie. Il a d'ailleurs appelé trois de mes frères aînés Socrates, Sôfocles et Sôstenes, j'ai de la chance d'être le dernier [rires]. Je me souviens que lorsque nous traversions le pays, entassés pendant quatre jours en voiture, pour rendre visite à nos proches, il nous parlait de l'histoire de notre pays, de l'esclavage, des colonies, des inégalités sociales et sociétales, qui existaient ici et ailleurs.

C'est pour cela que vous avez fait de l'accès à l'éducation votre priorité ?

➡ J'ai ça dans la peau. Pour moi, c'était évident de s'engager sur le terrain pour cette cause. Je veux démontrer qu'en donnant les moyens et en offrant des opportunités, chacun peut réussir dans la vie. Mon père était un autodidacte. Il nous disait que l'accès à l'éducation était un privilège. Les opportunités qu'il n'a pas eues, il a tout fait pour que nous les ayons. Si, un jour, je peux transmettre tout ce que j'ai appris, ça ferait de moi l'homme le plus heureux au monde. Je rêve de devenir professeur. C'est le plus beau métier du monde.

C'est pourtant souvent loin d'être une « évidence ».

➡ Quand on vit dans une société où les inégalités sont gigantesques, je considère que c'est une obligation pour ceux qui ont des privilèges de tout faire pour contribuer au développement social et sociétal de leur pays. Il faut partager. Le plaisir de partager est essentiel. Il faut en finir avec la logique capitaliste, avec le chacun pour soi. Il est temps d'inverser la tendance. Si on met les richesses d'une société au service de la population, si on casse les murs entre les classes et les origines, on se rapproche d'une société plus juste et plus saine. ● ● ●

SOCIAL

Le mythique footballeur brésilien joue sur d'autres terrains, pourvu que le but soit collectif et d'intérêt général. Il y a vingt-cinq ans, il fondait son association « Gol de Letra » (But pour l'éducation) afin de lutter contre les inégalités sociales. **Rencontre.**

Propos recueillis par **Guillaume Lefèvre**

IL FAUT EN FINIR AVEC LA LOGIQUE CAPITALISTE, AVEC LE CHACUN POUR SOI. IL EST TEMPS D'INVERSER LA TENDANCE.



●●● Quand je vois qu'au Brésil les riches vivent barricadés derrière des murs et des barbelés, entourés d'agents de sécurité... tout ça n'a aucun sens. « Faire tomber les murs », c'est pour moi une obsession et c'est d'ailleurs ce que nous faisons à Gol de Letra.

Pouvez-vous développer ?

➡ Ces centres sont aussi des lieux de vie démocratiques et participatifs. On échange, on discute, on débat, on y développe son esprit critique et, surtout, on s'ouvre sur l'extérieur. Si les jeunes sont les premiers concernés, il est pour nous essentiel que les familles et que les communautés locales soient actrices de ce projet. Avec les salariés et les bénévoles, nous proposons des activités sociales et culturelles ouvertes à tous, dans la rue et dans l'espace public. Quand nous avons débuté, il y avait une tendance à dire qu'on allait sortir les enfants des rues, sous-entendu les délinquants, mais non, au contraire, notre objectif est de faire en sorte que les jeunes se réapproprient la rue. D'ailleurs, quand nous sommes arrivés, les parents nous disaient : « *C'est Dieu qui vous envoie !* » Et vous savez ce que leurs enfants leur disaient après être passés par le centre ? « *Mais non, Papa, mais non, Maman, ce n'est pas Dieu. Ce sont nos droits, tout simplement !* » Pour moi, c'est une vraie victoire. C'est la plus belle des réponses. D'ailleurs – et j'en suis très fier –, nos idées et notre méthodologie essaient. Plus d'une quinzaine d'initiatives de ce type ont été mises en place à travers le pays. Mieux, l'État de São Paulo s'est inspiré de notre expérience pour mettre en place une



formation d'animateur et d'éducateur sportifs. Pour un responsable associatif, c'est le rêve de voir son projet se muer en une politique publique.

Vous êtes aussi impliqué dans la vie politique brésilienne. Vous avez pris position contre Jair Bolsonaro lors de l'élection d'octobre 2022.

➡ Lorsqu'il remporte l'élection, en 2018, j'étais complètement effondré. Je ne pouvais pas croire que quelqu'un comme lui, avec son histoire, avec ses prises de position, devienne président. En contradiction avec ce que sont les valeurs du Brésil et des Brésiliens, qui sont solidaires et ont la joie de vivre. Il représente tout ce qu'il y a de pire dans l'être humain : la haine, la destruction, le court-termisme. C'est quelqu'un qui ne pense pas la société, qui ne pense pas à construire un avenir commun. Je ne parle même pas de sa politique environnementale et du mal que son mandat a fait à l'Amazonie. Il a mis en œuvre la stratégie et le programme de l'extrême droite. Il s'est attaqué à la culture et à l'éducation,



tout ce qui m'est cher. Il niait la science. Il cibait tous les outils qui contribuent à l'émancipation et à l'autonomie des citoyens. Je ne pouvais pas admettre qu'il puisse être réélu. Je devais me battre contre l'extrême droite. C'est pour cela que je suis rentré en résistance idéologique. La victoire de Lula a été un soulagement. C'est la garantie d'un Brésil humaniste et progressiste, mais le chemin pour que le pays guérisse de ces maux est encore long.

Comment le football, et le sport en général, peut-il être un outil d'émancipation et de démocratie ?

➡ Si une éducation publique de qualité et accessible à tous doit être la priorité, une politique publique du sport est indispensable, parce qu'elle est plus rapide et plus simple à mettre en place. Je suis convaincu que le sport et ses valeurs sont des instruments de transformations sociales et des atouts pour le développement du pays. C'est ce que nous nous efforçons de mettre en œuvre au quotidien au sein de Gol de Letra. ●



**COUVRIR
VOS LIVRES
ET VOS CAHIERS
DEVIENT UN
JEU D'ENFANT !**



CAISSE DE RETRAITE

En première ligne

Chargés de calculer et verser les pensions en Bretagne, les salariés de la Carsat de Rennes n'ont que quelques semaines pour se préparer à la réforme des retraites prenant effet au 1^{er} septembre. Un surcroît d'activité qui accentue les difficultés de ces professionnels déjà en sous-effectif.

Texte **Fabrice Dedieu** Photos **Julien Mignot**



L'équipe des militants CFDT

(de g. à dr.) Franck Bourrien, François Belloir et Véronique Borie.



Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, Renaud Villard, l'a assuré fin mai : en ce qui concerne la réforme des retraites, « *il n'y aura pas de retard à l'allumage ou de retard au versement* ». À la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat, lire l'encadré) de Rennes (Ille-et-Vilaine), qui gère les retraites du régime général sur le territoire breton, les salariés sont beaucoup moins confiants. Dans le local syndical CFDT, François Belloir, Véronique Borie et Franck Bourrien le disent clairement : « *Nous sommes déjà dans une situation compliquée et nous allons encaisser de nouvelles difficultés. Quand Renaud Villard dit que tout sera prêt au 1^{er} septembre, c'est un écran de fumée.* »

Des outils dysfonctionnels

La Carsat de Bretagne, à l'instar des autres caisses régionales, a subi de nombreuses transformations ces dernières années qui n'ont pas encore été totalement digérées par les équipes. « *En 2021, de nouveaux outils ont été mis en place pour améliorer le traitement des demandes et la fiabilisation des carrières des assurés, avec notamment un répertoire unique commun à tous les régimes. Or, deux ans plus tard, ces outils ne sont toujours pas fiables* », explique François Belloir, rédacteur juridique et délégué syndical CFDT. Ce qui donne une situation incongrue : « *Les techniciens peuvent, un à deux jours par semaine, utiliser les anciens logiciels, plus fiables* », ajoute-t-il. Résultat : 30 % des dossiers ne sont pas dans les clous. Pour éviter que les assurés se retrouvent sans ressources au moment du départ en retraite, une pension provisoire leur est versée, le temps que le dossier soit révisé... « *Le risque d'erreur augmente, et le travail fractionné favorise les risques psychosociaux* », souligne Franck Bourrien, contrôleur de sécurité et secrétaire du CSE. Et une perte de temps : « *Nous avons un stock de dossiers de régulation de carrière à traiter qui est*



QU'EST-CE QU'UNE CARSAT ?

➡ Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (au nombre de quinze, en France métropolitaine), dites Carsat, ont trois missions : préparer et mettre en paiement les pensions de retraite du régime général (les retraites personnelles et les pensions de réversion) ; prévenir les accidents du travail en contrôlant les entreprises et en calculant leurs cotisations ; enfin, assurer un service social en faveur des assurés les plus fragilisés. Pour la partie retraite, les Carsat forment le réseau de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), qui a distribué en 2021 135 milliards d'euros de prestations à 14,9 millions de retraités. Pour sa part, la Carsat Bretagne (855 salariés) verse des pensions à environ 700 000 retraités ; ce qui représente 6,2 milliards d'euros de prestations en 2021. ●

passé de 5 000 à 15 000. Nous n'arrivons pas à le faire baisser. »

La multiplication des canaux de communication et la dématérialisation provoquent aussi une hausse de la charge de travail. « Le multicanal (internet, accueil physique, téléphone, e-mails...) donne l'illusion aux assurés qu'ils vont être servis vite. Quand ils n'arrivent pas à joindre quelqu'un sur un canal, ils en tentent un autre et, de notre côté, ça donne deux sollicitations à gérer pour un seul assuré », détaille Franck. L'objectif pour les caisses, c'est que les assurés puissent faire leurs démarches seuls sur internet. « Mais, bien souvent, il y a des erreurs dans le remplissage ou des justificatifs qui manquent, donc ça nous redonne de l'activité, affirme François. Et avec la dématérialisation, on part du principe que les assurés ont accès à internet et savent utiliser les outils informatiques. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde ! »

Tout cela crée de la frustration et provoque une montée de l'agressivité des assurés. Véronique Borie, trésorière du CSE, mais surtout technicienne « relation de service » sur la plateforme téléphonique, y est régulièrement confrontée : « Les agressions verbales et les incivilités se sont multipliées depuis 2021. Nous ne laissons pas passer et ça peut aller jusqu'au dépôt de plainte. Elle ajoute : Les gens sont plus exigeants, et il y a énormément de défiance. »

« Le système n'est pas prêt »

Durant le printemps, souligne Véronique, la plateforme téléphonique a connu une augmentation des appels, en lien avec la réforme : « Dès que la loi est votée, les personnes pensent qu'elle s'applique directement. Mais non.

Et, à ce jour, nous avons reçu deux décrets d'application sur les trente et un qui doivent paraître. Ensuite il faudra les transcrire en procédure interne, se les approprier. Nous sommes frustrés de ne pas pouvoir apporter une réponse claire aux assurés. Certains comprennent, d'autres... Et puis les dossiers d'assurés qui vont être touchés par la réforme arrivent. » Des dossiers mis en attente. De son côté, la direction a reconnu que les contacts avec les assurés étaient un peu compliqués ces derniers temps. Elle a détaillé lors d'un CSE ce qui sera mis en place pour accompagner

les équipes : des scripts d'information pour les salariés des plateformes et des accueils physiques, des « webinaires retraites », l'embauche de CDD et de douze personnes en CDI.

Pas de quoi contenter les militants CFDT, qui réclament plus d'embauches. D'autant plus que les effectifs ont fondu ces dernières années. « Ces douze personnes en CDI ne seront pas des créations nettes d'emplois », précise François, le délégué syndical, qui souhaite, lui, la création de quarante postes. « Nous sommes en sous-effectif alors que la masse de travail ne baisse pas et que la réforme s'annonce. Des CDD vont être recrutés, mais leur contrat ne dure que cinq mois et demi. Ils partent donc au moment où ils deviennent efficaces », regrette-t-il. Et Franck de conclure : « Le système n'est pas prêt et les moyens ne sont pas là. Une réforme, ça ne peut pas s'encaisser comme ça ! » ●



● **“NOUS AVONS UN STOCK DE DOSSIERS DE RÉGULATION DE CARRIÈRE À TRAITER QUI EST PASSÉ DE 5 000 À 15 000.”**

Franck Bourien, contrôleur de sécurité et secrétaire du CSE.

50 ANS DE COMBATS!

Confédération européenne des syndicats

Depuis sa création, la Confédération européenne des syndicats (CES) se bat pour une Europe plus sociale.

Une mission exigeante, qui a connu des hauts et des bas... à l'image de la construction européenne.

Si le dialogue social a de nouveau le vent en poupe à Bruxelles, les prochaines élections européennes, en juin 2024, seront cruciales pour son avenir.

Jérôme Citron

1 973-2023. Il y a cinquante ans tout juste naissait la Confédération européenne des syndicats (CES) avec une idée forte : réunir l'ensemble des organisations syndicales sous une même bannière à l'échelle du continent. Un pari réussi au-delà des espérances. En France, Force ouvrière est membre fondateur, la CFDT y adhère en 1974 et la CGT finira par la rejoindre en 1999. L'Unsa et la CFTC en sont aussi membres.

Aujourd'hui, la CES regroupe 93 organisations membres issues de 41 pays européens ainsi que 10 fédérations syndicales. Elle est reconnue par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe comme seule organisation syndicale interprofessionnelle européenne représentative. « La force de la CES,

c'est qu'elle parle au nom de 45 millions de travailleurs. Bien peu d'organisations peuvent revendiquer autant d'adhérents. Et certainement pas les partis politiques », souligne malicieusement Christophe Degryse, chercheur à l'Institut syndical européen.

Cette place centrale acquise par la CES à Bruxelles n'était pas une évidence au départ. Le patronat européen ne souhaitait surtout pas un dialogue social à l'échelle européenne, et l'année 1973 restera comme celle du premier choc pétrolier. Les Trente Glorieuses s'achèvent et disparaît avec elles une certaine idée du progrès social. Le chômage explose et le monde bascule progressivement dans un libéralisme tout-puissant. Il n'est plus question de renforcer les protections des travailleurs mais bien de comprimer les coûts pour gagner en compétitivité. À l'époque, la CES se retrouve de plus en plus en porte-à-faux vis-à-vis des politiques européennes, et finit même par rompre le dialogue à la fin des années 1970 avec les institutions européennes, accusées de promouvoir des recettes de plus en plus libérales.

L'âge d'or du dialogue social européen

Cette crise prendra fin avec l'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission, en 1985. Ce social-démocrate convaincu, fidèle adhérent de la CFDT, va faire du dialogue social européen une priorité dès son arrivée à Bruxelles. Son idée est de créer un grand marché unique avec une dimension sociale. Pour y parvenir, il parvient à mettre la pression sur le patronat afin de le contraindre à engager des discussions. L'embryon d'un dialogue à trois (Commission / CES / patronat) s'installe et demeurera pour de bon.

La place de la CFDT est, à cette époque, centrale au sein de la CES. Depuis le



La Confédération européenne des syndicats était réunie à Berlin du 23 au 26 mai à l'occasion de son quinzième congrès.

Interview

premier congrès de Londres, en 1976, elle occupe une place au secrétariat, où elle jouit d'une influence bien supérieure à son nombre d'adhérents. «*Nous avions des liens naturels avec Jacques Delors. On peut dire qu'on a connu un âge d'or*», explique Jean Lapeyre, qui siégea à la CES au nom de la CFDT de 1986 à 1991, comme secrétaire confédéral, puis secrétaire général adjoint de 1991 à 2003.

L'idylle prend fin avec la Commission Barroso en 2004. Pendant dix ans, le dialogue social se glace à Bruxelles. L'heure est au néolibéralisme à tous crins. La Commission européenne n'impulse aucune dynamique, bien au contraire. Seuls les concepts de compétitivité et de concurrence libre et non faussée ont droit de cité. De son côté, la CES dénonce les politiques d'austérité qui se multiplient dans les États membres. Il faudra attendre la Commission Juncker (2014-2019) puis celle d'Ursula von der Leyen pour qu'une nouvelle dynamique s'installe.

Une belle effervescence

Adopté en 2017, le socle européen des droits sociaux fait figure de tournant. Le social redevient une priorité et les projets de directives se multiplient. L'adoption d'une directive sur le salaire minimum légal en Europe en 2022 était quelque chose d'inimaginable quelques années plus tôt. Mais on peut aussi parler de tout ce qui a été fait sur le temps de travail, le congé parental ou l'égalité entre les femmes et les hommes. Reste encore à embarquer le patronat, en retrait de ce mouvement. «*C'est le maillon faible*», insiste Jean Lapeyre. *Les organisations syndicales ont pu s'appuyer sur les députés européens pour faire avancer la législation, mais on ne peut pas dire qu'il y ait un véritable dialogue autonome constructif avec BusinessEurope [association patronale].* »

Quid alors de cette dynamique avec le nouveau Parlement qui sortira des élections de juin 2024 ? Avec la montée des populismes, la question se pose. La CES et, par conséquent, le dialogue social européen pourraient connaître une nouvelle période difficile. À 50 ans, la CES a de grands défis à relever. Impossible de baisser la garde. Une extrême vigilance s'impose ! ●



À 50 ans, la CES a-t-elle atteint l'âge de... sérénité ?

► Pendant cinq décennies, la CES a contribué au développement de la société et de l'économie européenne, en plaçant les droits des travailleurs et le dialogue social au cœur du projet européen. Nous sommes passés de 17 syndicats à une organisation qui porte aujourd'hui la voix de 45 millions de travailleurs dans 41 pays. Et je pense pouvoir dire que la manière dont la CES a défendu les intérêts des travailleurs à travers les multiples crises qui ont marqué la dernière décennie témoigne de sa maturité.

Quels sont les principaux enjeux de la CES pour les dix prochaines années ?

► D'abord, veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour à l'austérité à l'échelle de l'Union européenne. Or les règles actuellement proposées par la Commission européenne obligeraient la France à réduire son budget de plus de 13 milliards d'euros en 2024. Avec de telles « coupes », la plupart des États membres ne pourront pas suivre les propres exigences de l'Union en matière d'investissements dans la transition vers une économie verte. Un retour à l'austérité serait un désastre social, économique et écologique.

Notre seconde priorité est de s'assurer que le déploiement de l'IA sur le lieu de travail ne se fasse pas sans consultation des syndicats. L'expérience des coursiers et livreurs montre comment la gestion purement algorithmique conduit à la violation des droits des travailleurs et à la dégradation des conditions de travail.

« Un retour à l'austérité serait un désastre social, économique et écologique »

ESTHER LYNCH, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES).

Nous avons besoin d'une directive en ce sens.

Le socle européen des droits sociaux (adopté en 2017) a servi de base à plusieurs directives qui renforcent les droits des travailleurs. Comment aller plus loin ?

► La législation européenne doit modifier les règles des marchés publics pour garantir que l'argent public ne soit pas donné aux entreprises qui refusent de s'engager dans des négociations collectives. En trois ans, Amazon a reçu plus d'un milliard d'euros de subventions publiques. Nous ne pouvons plus tolérer que de telles sommes soient remises à des entreprises qui agissent contre l'intérêt général en payant des salaires dérisoires et en laissant nos systèmes de protection sociale payer la facture.

Comment le syndicalisme européen peut-il se prémunir contre la montée des extrêmes qui a lieu un peu partout en Europe ?

La charte des valeurs adoptée à Berlin est-elle un outil suffisant ?

► Le syndicalisme et l'extrême droite sont antinomiques, du fait de l'histoire syndicale et de sa fière tradition d'opposition aux extrêmes par le passé, mais aussi à cause de ce que les syndicats représentent aujourd'hui. La charte des valeurs est un fondement sur lequel repose notre mouvement syndical. Vaincre l'extrême droite, ce n'est pas simplement contrer sa rhétorique haineuse, c'est aussi promouvoir une alternative syndicale au modèle économique néolibéral qui ne laisse aucun travailleur de côté et construit un monde meilleur pour tous. ●

Propos recueillis par Anne-Sophie Balle



Cancer du sein

UN PREMIER CAS RECONNU EN MALADIE PROFESSIONNELLE

Une ancienne infirmière du centre hospitalier de Sarreguemines (Moselle) vient d'obtenir la reconnaissance de son cancer du sein en maladie professionnelle. Le résultat de deux ans de procédure, accompagnée par la CFDT. Cette première en France pourrait faire jurisprudence.

Anne-Sophie Balle

► Vous ne verrez pas son visage. Après des années de combat, Martine préfère rester dans l'ombre. Son histoire, en revanche, pourrait bien devenir un symbole pour des milliers de femmes. À 62 ans, cette ancienne infirmière vient d'obtenir la reconnaissance de son cancer du sein comme maladie professionnelle. Le résultat d'un marathon juridique et administratif commencé en 2021, quand elle franchit les portes du local syndical de Freyming-Merlebach (Moselle).

Lorsque son cancer se déclare, en 2009, Martine n'a que 48 ans, dont vingt-huit années passées à l'hôpital. « De 1981 à 2009, elle a travaillé 873 nuits », précise Josiane Clavelin, militante CFDT retraitée de Freyming-Merlebach, qui a soutenu le dossier juridique de Martine de bout en bout. « Le cas de Martine aurait pu être le mien. » Elle aussi a travaillé à l'hôpital comme aide-soignante en pédiatrie dans les années 1990 et 2000. Josiane aussi a connu les gardes de nuit – qui détraquent

l'horloge biologique – et les rayons X, deux facteurs aujourd'hui identifiés par diverses études comme facteurs aggravant le risque de développer un cancer du sein (lire l'encadré). Mais pas à l'époque : « On avait un appareil de radiologie mobile que l'on déplaçait dans les chambres, se souvient Josiane. Quand un enfant s'agitait, on le portait ou on se tenait à côté de lui. Les tabliers de plomb ? Nous n'en avons pas. Au pire, on nous disait de nous cacher derrière la porte en nous laissant à peine le temps de l'atteindre avant de déclencher la radio ! » Parmi ses collègues, les cancers du sein se multiplient. « Une trentaine de cas au total. On a fini par se poser des questions, et un rapport du délégué syndical de l'époque a été fait au CHSCT [comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail] »,

précise-t-elle, intimement persuadée, à l'époque, d'avoir mis le doigt sur quelque chose.

UN TRAVAIL D'ENQUÊTE

► Son inquiétude est partagée par le syndicat des mineurs de Lorraine, qui ne sait que trop bien ce que le travail peut faire au corps. Après des années à s'être battus pour faire reconnaître la silicose et le cancer liés à l'amiante comme maladies professionnelles, le cancer du sein devient leur nouveau cheval de bataille. Après plusieurs mois passés à se former et à potasser les études épidémiologiques, la CFDT-Moselle lance, à la fin 2018, un questionnaire ciblé sur le lien entre travail et cancer du sein en milieu hospitalier (élaboré avec des médecins et professeurs en épidémiologie) distribué dans les hôpitaux privés d'Alsace et de Moselle. « *Seules les femmes qui avaient effectué plus de 800 nuits sur dix ans pouvaient y répondre, et le questionnaire séparait d'emblée ce qui tenait du mode de vie de ce qui relevait du milieu professionnel, pour écarter tout facteur externe de risque* », précise le syndicat. Au total, 750 soignantes répondent au questionnaire, et de nombreux cas de cancer viennent confirmer les doutes de la CFDT. Selon le Centre international de recherche sur le cancer, 1,3 % des cancers du sein seraient en lien avec des risques professionnels. « *Cela représente 780 reconnaissances potentielles de cancers du sein en maladie professionnelle chaque année* », plaide François Dosso, figure syndicale de la lutte pour la santé au travail. *Notre objectif était vraiment de porter le débat*

Brigitte Clément, secrétaire générale de la CFDT-Mineurs de Lorraine, et Josiane Clavelin, militante CFDT.

sur les liens entre travail et cancer du sein, et de faire en sorte que les salariés contraints au travail de nuit sachent que leur emploi peut les rendre malades. Pour les personnes concernées, cela ne va pas de soi pour autant, et celles qui s'engagent dans le combat pour la reconnaissance doivent accepter de médiatiser leur maladie, sans bien savoir ce qu'elles ont à y gagner, sinon le risque d'être stigmatisées ou licenciées pour inaptitude. »

AGIR SUR LA PRÉVENTION

► La reconnaissance du cas de Martine est plus qu'un soulagement : une victoire. D'abord pour elle-même, « *son travail posté d'infirmière ayant contribué à l'émergence du cancer du sein* », précise le compte rendu de l'expertise médicale. Cela va lui permettre de toucher une indemnité, elle qui a dû cesser de travailler deux ans avant l'âge de la retraite. Victoire aussi pour la CFDT, qui veut croire que le dossier de Martine fera jurisprudence et ouvrira la voie à d'autres reconnaissances. L'avocate de Martine, Élisabeth Leroux, le croit sincèrement : « *Cela peut effectivement faire jurisprudence, que ce soit pour les infirmières ou les autres corps de métier, dans toutes les entreprises.* »



● "NOTRE OBJECTIF ÉTAIT DE PORTER LE DÉBAT SUR LES LIENS ENTRE TRAVAIL ET CANCER DU SEIN."

François Dosso, ancien mineur engagé dans la santé au travail.

Ces dernières semaines, cinq autres dossiers venus de toute la France ont été envoyés aux caisses d'assurance maladie avec l'aide du syndicat mosellan, devenu la référence sur le sujet. « *Notre action, ce n'est pas la reconnaissance pour la reconnaissance. Si on n'agit pas en amont, cela n'a aucun sens. Il faut que ces risques soient étudiés en entreprise pour que les directions et représentants du personnel puissent agir sur la prévention dans les différentes instances. C'est à cette condition qu'on parviendra à ce qu'il y ait moins de cancers du sein chez les femmes* », explique Brigitte Clément, la secrétaire générale de la CFDT-Mineurs de Lorraine. Josiane, qui a lancé l'alerte, souhaite que le cancer du sein soit inscrit au tableau de reconnaissance des maladies professionnelles. En France, 58 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année... ●



LE TRAVAIL DE NUIT DIRECTEMENT MIS EN CAUSE

► Ces dernières années, plusieurs instituts de recherche ont établi un lien direct entre travail de nuit et cancer du sein. Dans une étude publiée en 2018, l'Inserm (Institut national de la recherche et de la santé médicale) note que « *parmi les femmes non ménopausées, le travail de nuit augmente de 26 % le risque de cancer du sein* ». De son côté, l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) considère, dans une étude de 2019, que « *le travail de nuit est significativement associé à un risque augmenté de cancer du sein, celui-ci augmentant avec le temps d'exposition au travail de nuit fixe ou posté* ». Enfin, le Circ (Centre international de recherche sur le cancer) mentionne que « *le travail posté induit la perturbation des rythmes circadiens* ».

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est vous.

OLIVIER MARTIN

« Les chiffres ne sont pas naturellement aptes à parler du monde à notre place »

Comment en arrive-t-on à résumer des débats fondamentaux à une simple « question de chiffres » ? Olivier Martin est sociologue et statisticien, professeur à l'Université Paris-Cité et dirige le Centre de recherche sur les liens sociaux au CNRS. Il étudie le rôle et la place des chiffres dans nos sociétés, où ils ont trop souvent valeur de preuve au détriment d'autres réalités.



Dans vos travaux*, vous expliquez à quoi servent les chiffres, ce qu'ils disent et ce qu'ils occultent. Que vouliez-vous démontrer ?

● J'ai voulu faire descendre le chiffre de son piédestal et lui redonner sa dimension politique. Les chiffres sont des conventions sociales, ils ne sont pas donnés par la nature et sont le résultat d'une invention humaine qui repose sur des techniques et des choix. Par conséquent, ils ne sont pas naturellement aptes à parler du monde à notre place. Le temps qui passe est naturel, les heures et les minutes ne le sont pas. Alors que notre culture survalorise les chiffres, il faut retrouver un esprit critique à leur endroit et rester vigilants par rapport à la religion du chiffre dans laquelle nous baignons.

attribué à la science. L'idée de mesure est devenue le symbole, voire l'incarnation même de la science, selon laquelle ce qui est mesurable peut être connu ; l'inverse, non. Enfin, le chiffre est partout parce qu'il rend d'énormes services à notre conception très concurrentielle (et néolibérale) de la société. Individus, écoles, hôpitaux, tout est compétition, pour laquelle on a besoin de chiffres en permanence.

Mais quantifier, c'est simplifier, dites-vous, et c'est oublier la complexité du réel...

● Oui, car les chiffres sont faits pour cela, pour simplifier le réel en réduisant sa complexité et sa diversité. On mesure et, ce faisant, on fait fi d'un certain nombre de définitions. Qu'est-ce que l'intelligence ? C'est ce que mesure le QI (quotient intellectuel). Qu'est-ce que l'opinion ? Ce que mesure le sondage. Qu'est-ce que la richesse d'un pays ? Ce que mesure son produit intérieur brut. Aujourd'hui, une grande partie des outils intellectuels dont on dispose pour penser l'espace politique sont des instruments de mesure de l'opinion, des échelles d'aptitude et des chiffres évaluatifs qui font table rase de tout ce qui se cache derrière. Contre le réflexe quantitatif qui consiste à dire « *puisque c'est chiffré, c'est ainsi et c'est non négociable* », il faut réinstaurer un espace de dialogue sur les indicateurs que l'on utilise : les chiffres sont des conventions dont on doit pouvoir discuter. Par exemple, la mesure de la richesse d'un pays pourrait tenir compte de son respect de la nature et du bien-être de ses citoyens.

Parmi les conséquences de ce chiffrage, vous parlez de la « prophétie autoréalisatrice » des chiffres. De quoi s'agit-il ?

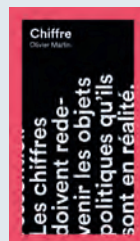
● Par effet de boucle, les chiffres mesurent des faits qu'ils continuent à fabriquer : si, par exemple, un lycée est mal classé,

les élèves mettent en place une stratégie d'évitement, ce qui concourt à le pérenniser dans son mauvais classement.

De même, les statistiques ne font pas que dénombrer des réalités existantes, elles participent à les façonner en alimentant la société de représentations et de catégories, de manières de penser et d'agir. Le chômage est un bon exemple. On a construit une catégorie, les chômeurs, pour désigner les individus qui pourraient ou « devraient » travailler et ne travaillent pas. C'est devenu un outil de pilotage économique sans interroger les raisons de ce « manque de travail » au regard de ce qui peut être considéré comme du « travail ». Lire le monde à travers des statistiques, cela revient à entretenir le réalisme excessif du chiffre. Inversement, comprendre ce qui est quantifié doit nous aider à remettre en cause notre représentation spontanée de la mesure ou de la note qui est donnée. Et il faut bien avoir à l'esprit que le chiffre dépend du pouvoir qu'on lui donne et du crédit qu'on lui apporte. Le chiffre est politique, tout comme la lecture que l'on en fait. Les experts du Giec alertent depuis trente ans sur le changement climatique et ne sont pas écoutés ? Cela montre bien que le chiffre en lui-même ne suffit pas. ●

**Propos recueillis par
Claire Nillus**

* *Chiffre*. Éditions Anamosa, 96 pages, 2023.
Et pour approfondir : *L'Empire des chiffres – Une sociologie de la quantification*. Éditions Armand Colin, 298 pages, 2020.



Retrouvez
cet entretien
dans la rubrique
« Débats » sur
www.cfdt.fr

● **“INDIVIDUS, ÉCOLES, HÔPITAUX, TOUT EST COMPÉTITION, POUR LAQUELLE ON A BESOIN DE CHIFFRES EN PERMANENCE.”**

Les chiffres sont partout et difficilement discutables : pourquoi sont-ils omniprésents et omnipotents ?

● Tout d'abord parce que leur première raison d'être est de construire des repères pour que l'on puisse vivre ensemble. Il faut pouvoir s'entendre sur une heure, un prix, un poids, une surface de terrain, un temps de parole... Au départ, le chiffrage n'est pas une activité liée à la production de connaissances, il est destiné à coordonner les activités humaines et à servir de repère collectif pour ajuster nos décisions et comportements. Dans nos sociétés modernes, nous avons besoin d'horloges de plus en plus précises pour nous coordonner à l'échelle mondiale et de technologies de plus en plus sophistiquées pour les rendre possibles. L'empire des chiffres est aussi dû, en France en particulier, à l'exceptionnel pouvoir

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les stages d'écoconduite

Maria Poblete

Réduire sa consommation de carburant, diminuer le risque d'accident et arriver plus apaisé : l'écoconduite n'a que des avantages !

LES PRINCIPES

L'écoconduite, c'est un ensemble de gestes et comportements écoresponsables à adopter sur la route et qui permettent de :

- réduire sa consommation de carburant ;
- limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique ;
- diminuer le risque d'accident.

QUELQUES CONSEILS

- Supprimez toute charge inutile de votre véhicule.
Pour consommer moins de carburant, privilégiez les coffres de toit aux galeries.
- Démarrer en douceur et passer sans attendre le rapport supérieur pour éviter les sursrégimes, qui occasionnent une surconsommation de carburant. Anticiper les ralentissements : utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein. Patrick Clemens, responsable prévention à l'école ECF (www.ecf.asso.fr), explique : « Nous insistons sur la bonne gestion du moteur et le passage des vitesses, en évitant les freinages brusques. Et puis il faut être patient, même si on est pressé. » C'est au contraire en lissant la conduite que l'on gagne du temps.
- Réduire sa vitesse. 10 km/h en moins permettent d'économiser jusqu'à 5 litres de carburant et de réduire de 12,5% (soit 12 kg) les émissions de CO₂ sur 500 km.
- Couper le moteur lors d'un arrêt prolongé.



Simulateur formant des conducteurs à une conduite économique et écologique.

- Ne pas abuser de la climatisation permet de réduire les rejets de CO₂.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES ET DE SÉCURITÉ

L'écoconduite permet de faire près de 15% d'économies sur les dépenses en carburant, d'après une étude publiée par l'Ademe (Agence de la transition écologique). Consommer moins de carburant, c'est aussi réduire l'impact environnemental. Les économies se font également sur les coûts d'entretien du véhicule : préparer son trajet et vérifier la pression des pneus. Ne pas oublier que des pneus sous-gonflés, c'est du carburant en plus et une moins bonne tenue de route. Avec ces bons réflexes, les pneumatiques durent plus longtemps et les plaquettes de frein sont moins sollicitées.

Par ailleurs, le risque d'accident est minimisé parce que cette manière de conduire offre davantage d'anticipation. On favorise « l'évitabilité ». Enfin, l'impact sur le stress est évident. Les conducteurs arrivent à destination plus apaisés parce qu'ils ne subissent pas le trafic, l'idée étant de chercher à rendre sa conduite plus fluide, moins par à-coups, moins nerveuse.

COMMENT SE FORMER ?

Même si chaque organisme a ses propres méthodes pédagogiques, les formations contiennent toutes les fondements d'une conduite tranquille, de la théorie et de la pratique.

Les stages se font généralement en groupe de quelques personnes. Ils durent une demi-journée, plus rarement une journée complète, et ont lieu en situation ou avec des simulateurs de conduite. La plupart du temps, les données (vitesse, consommation) du premier parcours sont enregistrées, une évaluation est réalisée puis un second parcours est effectué, après les conseils des formateurs. Une remise à niveau est organisée un ou deux ans après le stage.

QUEL FINANCEMENT ?

Dans la quasi-totalité des cas, ce sont les entreprises qui financent les formations. Les représentants du personnel sont régulièrement à l'origine de cette initiative. En revanche, il n'est pas possible d'effectuer un stage avec son compte personnel de formation (CPF). À noter : quelques assureurs organisent gratuitement des stages pour leurs bénéficiaires. ●



Où trouver des infos fiables ?

La demande de formation en écoconduite est forte mais il n'existe pas de labellisation. Il faut donc rester critique et vérifier les contenus proposés. Un coup d'œil aux guides édités par l'Ademe et la sécurité routière peut être très utile.

expertises.ademe.fr



www.securite-routiere.gouv.fr



HYPERCONNEXION

Un mal très répandu

Sabine Izard

Avec le développement du numérique, nous sommes en état de connexion quasi permanente, disponibles à tout moment pour recevoir messages, alertes et notifications en tout genre. Cette situation s'est accentuée avec la massification du télétravail et des modes de travail hybride qui multiplient les canaux d'information et d'échanges !

L'HYPERCONNEXION, C'EST QUOI ?

On parle d'hyperconnexion au travail lorsque le salarié est en contact permanent avec son environnement professionnel et qu'il ne parvient pas à dissocier son temps personnel de son temps de travail. Il peut alors répondre à des demandes professionnelles au beau milieu d'un repas de famille, voire solliciter ses collègues ou son employeur hors de ses horaires de travail. Selon le dernier rapport de l'Observatoire de l'infobésité et de la collaboration numérique (OICN), seuls 83% des e-mails sont échangés entre 9 heures et 18 heures (*lire Décryptage, p. 4*).

Le salarié est également confronté à un zapping permanent entre les différents canaux de communication (téléphone, e-mails, visios, etc.). Aujourd'hui, 70% des salariés interrompent leur tâche quand surgit une notification. Or il faut au moins trente minutes sans interruption pour que le cerveau soit au maximum de ses capacités. À défaut, les efforts de concentration multiples génèrent un sentiment de densification du travail et une fatigue cognitive importante.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Cette massification de l'utilisation des outils numériques au travail peut améliorer la communication et la collaboration entre les employés et permettre une réponse plus rapide aux demandes des clients et des partenaires commerciaux. Mais, non régulée, elle peut aussi engendrer une perte de concentration, une diminution de la productivité, une augmentation de l'anxiété et du stress, et même une surcharge cognitive, où la capacité du cerveau à traiter l'information est limitée. Dans les cas les plus sévères, le salarié peut présenter des signes

de dépression, renforcés par la perception d'un décalage entre les efforts consentis et un manque de considération hiérarchique. Ces symptômes dépressifs peuvent conduire à des comportements addictifs, voire à un burn-out.

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES ?

Les entreprises doivent établir des politiques claires d'utilisation des outils numériques. Dans ce cadre, le droit à la déconnexion – consacré par l'article L2242-17 du code du travail, lequel permet aux salariés de se déconnecter en dehors de leur temps de travail – doit aussi être l'occasion pour l'entreprise de repenser son organisation du travail.

Par exemple, pour lutter contre l'hyperconnexion, l'OICN recommande d'établir une répartition femmes-hommes des habitudes de reconnexion pour mieux équilibrer les temps de vie, ou encore de créer

des espaces de dialogue afin de travailler sur les rythmes d'équipe. L'entreprise peut également encourager l'emploi des fonctionnalités d'envoi différé de messages et mesurer leur utilisation réelle.

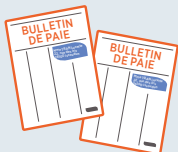
S'agissant de la pénibilité numérique (volume d'e-mails envoyés et reçus), l'OICN conseille de mener une évaluation par poste de travail et de mettre en place un plan de prévention préconisant des seuils par équipe. L'entreprise peut aussi accompagner les métiers les plus exposés.

Enfin, en vue d'améliorer le travail en mode hybride, l'OICN encourage l'utilisation d'outils collaboratifs pour les projets les plus complexes. Il considère que l'e-mail est peu adapté à la communication collaborative et générateur de beaucoup de bruit numérique. Ainsi, lorsqu'un échange dépasse les trois réponses, la conversation directe (téléphone, tchat, etc.) doit être privilégiée. ●



SMIC

- **11,52 €** montant brut horaire
- 1747 €** montant brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires.
- À défaut d'accord ou de convention, les taux de majoration horaire sont fixés à :
 - 25% de la 36^e à la 43^e heure travaillée dans la même semaine;
 - 50% pour les heures suivantes.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ (SHBOE)

Entreprises de 10 salariés ou plus, hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

Hausse de 1,9 %

au 1^{er} trimestre 2023

Hausse de 5,2 % sur un an.



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est fixé à **4,01 €** en 2023.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3666 € par mois, **43992 €** par an (chiffres pour 2023).

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Hausse de 0,6 % en avril
Baisse de 0,1 % en mai
Hausse de 5,1 % sur un an



ALLOCATIONS FAMILIALES

Montants 2023 calculés sur le revenu net catégoriel de 2021.



➤ Avec **deux enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 71194 €, le montant de base s'élève à : **141,99 €**
- ressources comprises entre 71194 € et 94893 € : **71 €**
- supérieures à 94893 € : **35,50 €**



➤ Avec **trois enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 77126 € : **323,91 €**
- ressources comprises entre 77126 € et 100825 € : **161,95 €**
- supérieures à 100825 € : **80,98 €**



➤ **Par enfant en plus :**

- ressources annuelles inférieures ou égales à 83058 € : **181,92 €**
- ressources comprises entre 83058 € et 106757 € : **90,97 €**
- plus de 106757 € : **45,48 €**

ASSURANCE-MALADIE

En rythme annuel, les dépenses de remboursement du régime général augmentent de **1,9 %** sur un an.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Variant selon les ressources du foyer.

- Personne seule : **607,75 €**
- Couple sans enfant ou personne seule avec une personne à charge : **911,62 €**
- Par personne à charge supplémentaire : **243,10 €**

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **12,71 €** + une part variable égale à **40,4 %** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57 %** et **75 %** du salaire journalier de référence. Minimum : **31 €** par jour, après un emploi à taux plein. Le montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (Aref) est de **22,19 €** au minimum.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

L'allocation de solidarité spécifique s'élève à **18,17 €** par jour à taux plein.

RETRAITE

Minimum contributif : **684,14 €** par mois (Mico). Minimum contributif majoré : **747,57 €**. Le plafond de la pension globale (base + complémentaire + Mico) est fixé à : **1309,75 €**.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : **961,08 €** par mois pour une personne seule sans ressources. Et **1492,08 €** pour un couple.

HANDICAP

Le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'élève à **971,37 €** par mois pour une personne seule sans ressources.

FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point : **4,92 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,3498 €**
 Point Ircantec : **0,51621 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **138,61** au 1^{er} trimestre 2023. Evolution annuelle 3,49 %.



Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr
www.fiphfp.fr
www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.lassuranceretraite.fr
www.cfdt-retraites.fr
www.agirc-arrco.fr
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr





LIRE VOIR ENTENDRE



Les femmes s'exposent Gros plan

Cet été, rendez-vous à Houlgate pour la sixième édition du festival « Les Femmes s'exposent », entièrement consacrée aux femmes photographes professionnelles !

Qu'elles soient spécialistes du portrait, du photojournalisme ou de la photographie documentaire, ce festival leur offre une scène bienvenue pour faire découvrir leurs travaux. La programmation 2023 raconte de façon toujours aussi diverse à travers le prisme de l'art, du reportage ou du documentaire notre époque traversée par de profonds bouleversements : dérèglement climatique, inégalités sociales et économiques, vieillissement de nos sociétés, etc. Le plus : déambuler dans la charmante ville normande, puisque les 14 expositions sont en extérieur – et gratuites. On y court !

Jusqu'au 3 septembre.
www.lesfemmessexposent.com



Musique



Livres



Télé



Cinéma



Expos



Spectacles



Countrymen

Comédie en série

Sur un mode grinçant, cette série norvégienne (8 x 45 min), coproduite par Arte, ose la comédie à partir d'un sujet brûlant : un groupe d'islamistes trouve refuge dans une ferme norvégienne pour préparer secrètement un attentat. Ces pieds nickelés doivent composer avec l'ingérence des autochtones, entre accueil bienveillant et défiance absolue, et se soumettre aux nombreuses obligations de leur couverture, à savoir tout apprendre de la fabrication de fromages de chèvre hallal ! De personnages détonants en rebondissements loufoques, *Countrymen* interroge avec humour quelques maux contemporains, de la quête identitaire à la peur de l'autre, et fait souffler sur notre époque une bonne bouffée de tolérance. ●

Disponible sur arte.tv jusqu'au 14 juillet.



Voyageuses

Soif d'ailleurs...

Les grandes épopées d'exploration sont généralement des récits au masculin. L'exposition « Artistes voyageuses. L'appel des lointains, 1880-1944 » entend justement donner à voir des récits au féminin, trop souvent ignorés. L'événement réunit une trentaine d'artistes et de photographes, de la Belle Époque à la Seconde Guerre mondiale, dont les itinéraires ont emprunté les routes de l'ailleurs, du continent africain à l'Orient lointain. À découvrir !

Jusqu'au 5 novembre 2023.
<http://museepontaven.fr/fr/>

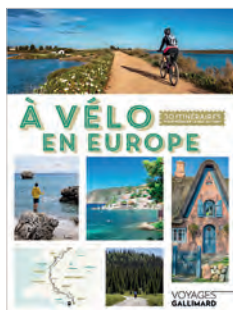


L'Europe à vélo

Cyclotourisme

Les pistes cyclables sont-elles plus vertes ailleurs ? Olivier Godin a compilé dans cet ouvrage 30 itinéraires de cyclotourisme à travers l'Europe. Six passionnés tombés dans la marmite du périple à vélo racontent leurs étapes au jour le jour. Vécus, ressentis, éprouvés, leurs chemins caillouteux, plats ou escarpés leur font découvrir de merveilleux espaces naturels minutieusement décrits. Chaque aventure est suivie d'une cartographie précise (kilomètres, étapes, temps estimé, niveau de difficulté, villes à visiter sur le parcours, etc.), et des fiches par pays (réseau cyclable, autorisation de bivouaquer, possibilité de voyager en train avec son vélo...). Pour les bourlingueurs aguerris, une escapade entre potes ou une échappée en famille, tout est dit !

À vélo en Europe, éditions Gallimard Loisirs, « Voyages », 320 pages.



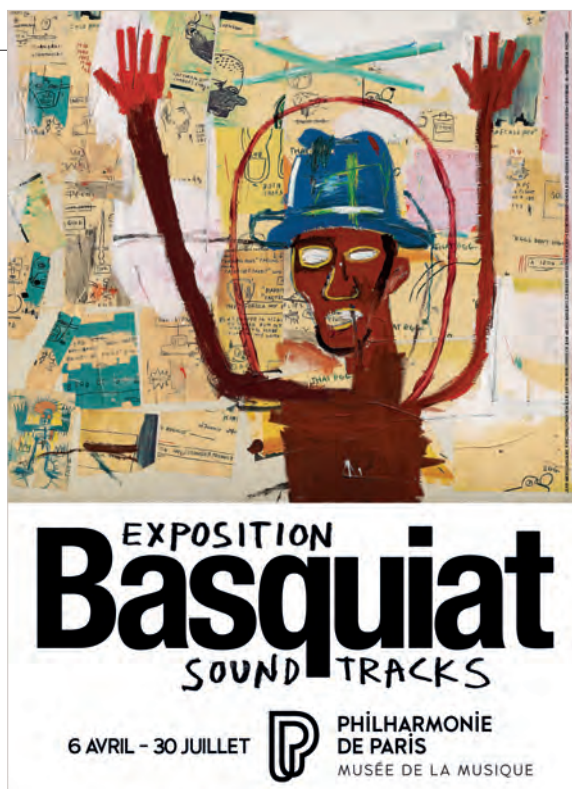
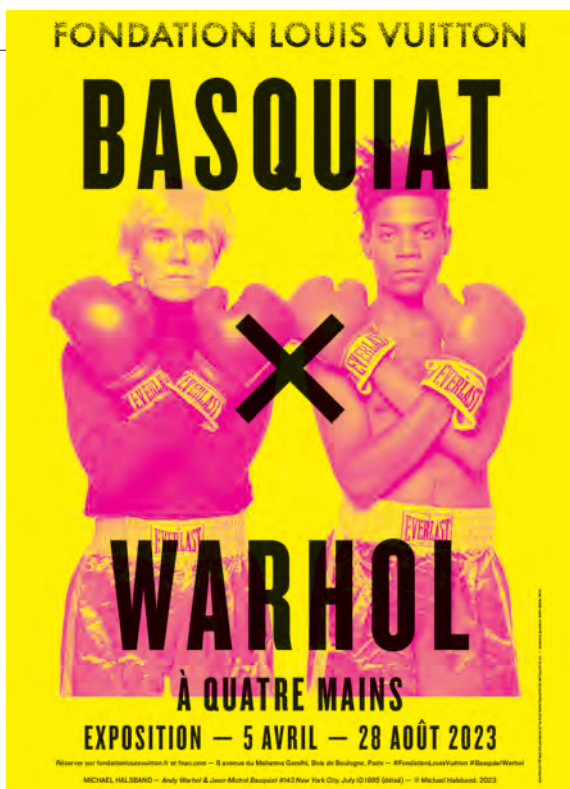
Le cinéma en transat et sous les étoiles

Partout en France

La saison du cinéma en plein air arrive ! Sur les pelouses du parc de La Villette, à Paris, du 19 juillet au 20 août, la programmation 2023 est placée sous le signe de l'esprit d'équipe, en guise d'échauffement avant les Jeux olympiques (lavillette.com). Le succès de ce rendez-vous estival incontournable a fait des émules. La Cour carrée du Louvre devient le bien nommé Cinéma Paradiso (du 6 au 9 juillet) pour mettre à l'honneur quelques classiques et raretés italiennes, dans le cadre du tout nouveau festival

Les Étés du Louvre (jusqu'au 20 juillet, www.louvre.fr). À Aix-en-Provence, ce sont cinq parcs et places de la ville qui deviendront un soir des espaces de cinéma, entre le 2 juillet et le 27 août (www.aixenprovence.fr). Et si vous ne passez ni par Paris ni par Aix, vous vous allongerez peut-être face à l'un des écrans éphémères tendus par l'initiative Cinéma Plein Air 2023 et les « Passeurs d'images », organisée par le Réseau national d'éducation à l'image (www.passeursdimages.fr/plein-air-2023). ●





Un été avec Basquiat Underground

Jean-Michel Basquiat, peintre, musicien, artiste éclectique à la carrière aussi fulgurante que tragique, est doublement mis à l'honneur cet été à Paris. À la Fondation Louis Vuitton, l'exposition « Basquiat x Warhol – À quatre mains » honore l'œuvre singulière accomplie par ces deux artistes devenus amis ; la fougue (et les obsessions) du premier, sublimée par la maîtrise du second, maître du Pop Art. À la Philharmonie, l'exposition « Basquiat Soundtracks » fait revivre la scène musicale des années 1980 à New York, matrice de l'œuvre

du jeune prodige. À grand renfort de clips, bandes-son ou vidéos, on est littéralement immergé dans l'ambiance déjantée de l'époque, un régal ! Les deux expos se répondent et se complètent. En bonus, et pour pénétrer encore plus intimement dans l'œuvre de Basquiat – cet écorché vif qui mourra d'overdose à 27 ans –, on vous recommande ce petit ouvrage chiné dans la librairie de la Philharmonie : *La Veuve Basquiat*, de Jennifer Clement (éd. Bourgois). Bon été avec Basquiat ! ●

« Basquiat x Warhol – À quatre mains », jusqu'au 28 août.

« Basquiat Soundtracks », jusqu'au 30 juillet.



Sur la crête Air à vif

Après nous avoir ouvert les portes d'un centre d'accueil pour mineurs isolés étrangers, où elle était éducatrice (*De rêves et de papiers*, La Découverte), la journaliste Rozenn Le Berre nous emmène cette fois en randonnée dans la Vanoise avec trois jeunes délinquants placés en foyer de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et leurs éducateurs. *Sur la crête* décrit tout aussi bien la découverte des sommets par ces jeunes plus habitués aux salles d'audience qu'aux sentiers escarpés des Alpes que les limites émotionnelles si fragiles : un mot, un regard de trop et le jeune « dégoupille », « part en vrille ». Mais la montagne a cette vertu d'aider à reprendre pied. *Sur la crête* confirme en tout cas le talent de l'auteure pour nous faire rencontrer ceux dont on n'entend jamais la voix et dont on ne croise le destin qu'à la rubrique faits divers des journaux. Une très belle découverte.

Editions Cahiers libres/La Découverte, 368 pages.



Christophe Rousset

La musique des Lumières

Connaissez-vous Pancrace Royer ? Bon... Soyons justes, hormis par les spécialistes de la musique baroque, ce compositeur né en 1703 à Turin et mort en 1755 à Paris ne se siffle pas tous les jours dans la rue. Mais c'est dommage. Fils d'un ingénieur envoyé par Louis XIV en Savoie, il compte parmi l'une des grandes figures de la vie musicale française. Brillant orchestrateur, passionné par une dramaturgie divertissante, l'opéra-comique, et s'il ne fut pas à proprement parler musicien de cour, il devint directeur de l'Académie royale de musique (ancêtre de l'Opéra de Paris...). Le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset nous en fait découvrir les suites orchestrales avec son talent bien connu fait de clarté, de sincérité, de dynamisme ; en un mot, de ferveur. À quand Royer chanté par les maçons ? Bientôt, bientôt, bientôt !



Surprising Royer, par Christophe Rousset, les Talens lyriques, label Aparté.



Musique



Livres



Télé



Cinéma



Expos



Spectacles

Fourvière et la Citadelle de Sisteron

Musique au sommet des collines

Prononcez le nom de Fourvière et c'est une colline, des lumières, un funiculaire aussi qui viennent à votre esprit – le tunnel existe encore, certes, mais il est contournable. À Lyon, comme chaque été, le festival Les Nuits de Fourvière mélange les genres et les plaisirs. On écouterait le chœur Spirito chanter les Beatles, Zazie porter fièrement sa maturité, son charme et l'acuité de son regard sur notre temps, le magnifique jazzman Avishai Cohen tisser des liens multiples entre l'Amérique et l'Afrique, et le musicien Thylacine, habitué à jongler avec



les instruments électriques, être accompagné par les élèves du Conservatoire de la ville. On écrirait bien « enfin », mais le programme est à donner le vertige. Alors, on suggère ou, pour mieux dire, on pioche parmi les gourmandises. Une tradition culinaire bien connue là-bas. Plus au sud, une autre colline. La Citadelle de Sisteron fait partie des rares témoignages de pierre en parfait état datant du Moyen Âge central. Dominant le passage de la Provence au Dauphiné, cette monumentale forteresse abrite un festival classique, mais non conventionnel, généreux mais soucieux de qualité. Parmi les soirées qui s'annoncent, on remarque des concertos de Bach interprétés par Théotime Langlois de Swarte, accompagné par l'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles, et la mise en scène de *Rigoletto* de Verdi, charge contre la désinvolture des hommes et femmes de pouvoir qui – la chose n'est-elle pas bizarre ? – a fait scandale. En été, la liberté fait chanter la musique toute la nuit... Bonheur. ●

Les Nuits de Fourvière, jusqu'au 28 juillet 2023.

www.nuitsdefourviere.com

Les Nuits de la Citadelle, du 21 juillet au 12 août 2023.

www.nuitsdelacitadelle.fr

États généraux du film documentaire

35^e édition

Depuis sa création, en 1989, le village ardéchois de Lussas (1129 habitants) est devenu un lieu incontournable du cinéma documentaire, à l'échelle nationale comme internationale. Ses « États généraux », qui ont lieu chaque mois d'août depuis trente ans (cette année du 20 au 26), s'organisent autour de trois axes : un festival non compétitif de films à découvrir ou à revoir, des rencontres professionnelles et des séminaires pour penser la création documentaire, son histoire comme son avenir. Organisé par l'association Ardèche Images, avec l'aide de nombreux bénévoles, le festival permet de voir à Lussas des films au clair de lune ou chez l'habitant, partager un coin de table avec des cinéastes reconnus ou inconnus, prendre des nouvelles du monde par le point de vue sans cesse renouvelé du documentaire, regard rare et précieux face au flux permanent et incontrôlé des images « médiatiques ».

lussasdoc.org



Tokyo détective

Les bas-fonds nippons

Jake Adelstein a été le premier étranger à devenir journaliste dans un grand quotidien japonais. Pendant de nombreuses années, il a couvert les crimes et la rubrique des faits divers, devenant spécialiste de la traite d'êtres humains et du crime organisé.

Une expérience qu'il a relatée dans *Tokyo Vice* (éd. Marchialy, 2016) – que nous vous recommandons fortement. Dans son nouveau livre, *Tokyo Détective*, Jake Adelstein nous fait part de la seconde partie de sa carrière : après le journalisme, il est devenu détective privé. Dans ce passionnant récit à la première personne, plus personnel que le premier opus, le détective continue de dépeindre l'arrière-boutique peu reluisante de la société japonaise. Il raconte l'influence du crime organisé (des yakuzas) dans l'économie, le terrible séisme de 2011 ou encore comment il mène ses enquêtes. Captivant !

Tokyo Détective, Jake Adelstein, éditions Marchialy, 400 pages.



Ève et Adam

Le désir dans tous ses états

Retracer le destin d'une famille sur huit générations avec pour fil rouge les conditions de la reproduction. Dit comme

cela, le thème peut sembler austère, voire loufoque. Mais tout le talent de l'auteur, Laurent Quintreau, tient justement à ce qu'il nous entraîne dans une incroyable saga, commencée en 1852 et achevée en... 2046 ! Entre ces deux dates s'étend une foisonnante histoire familiale, dont les personnages principaux sont les femmes. Très documenté, notamment sur les conditions sociales et le contexte politique dans lesquels vivent les personnages du roman, *Ève et Adam* nous offre, au-delà des péripéties familiales, un condensé passionnant d'histoire sociale. Et une très inattendue leçon de biologie, où ovules et spermatozoïdes mènent la danse. Drôle et enlevé !

Éditions Rivages, 420 pages.

Et aussi

● **Indiana Jones, le vrai**
Comment se crée un mythe – celui d'*Indiana Jones*, en l'occurrence, rendu éternel à l'écran depuis qu'il a été incarné par l'acteur Harrison Ford ? C'est à cette question que l'auteur de *Sur la piste du vrai Indiana Jones* a tenté de répondre. Il a retrouvé la trace de l'aventurier Percy Fawcett (1867-1925), disparu mystérieusement lors d'une exploration au Brésil et qui inspira les réalisateurs Steven Spielberg et George Lucas. L'auteur Ricardo Uztarroz brosse le portrait aux petits oignons du vrai Indiana Jones, piquant et savoureux,



donnant un nouvel éclairage à la célèbre saga. Un régal ! *Sur la piste du vrai Indiana Jones. Voyage au bout d'un mythe*. Éd. du Trésor, 128 pages.



Accélérateur de réussite des acteurs
des Comités Sociaux Économiques

**Agissez
dans l'intérêt
des salariés**

Paris

19-20 et 21 septembre

Porte de Versailles

LOCATIONS VACANCES

OFFRES

04 Digne-les-Bains (Village de Gaubert).

Mais anc, rénov 2 pers, 55 m², gde pièce avc cuis éq, ch vue dégagée, balc, terr, rando (GR) baignade thermalisme. 350 €/sem, 900 €/3 sem. Phot s/dem par mail. Tél. 0642087413

05 Guillestre / Queyras. Stud 2 pers, exp sud, rdc villa, jard, Park. Libre juin à sept 270 €/sem. Tél. 0442210855 0686743181

06 Cagnes-sur-Mer. App 80 m², 1^{er} et dern étage de la mais, 1 ch lit double, 1 ch lit gig, grde douch, WC sép, cuis ouv/sal canap conv pour 2 pers, TV et wifi, balc sud et ouest, 1100 m² de jard clos, place voit, cuis d'été, sam 16 h au sam 12 h, juil-août 1200 €/sem, sept 1000 €/sem, Tél. 0677540339 fradin.murielle@orange.fr

06 Grasse. F2, 1 ch, 1 séj, 2/4 pers, 34 m², sur les hauteurs. Calm, lumin, cuis US, 2 terras 8 m², sdb, WC ind, wifi, clim. 300-530 €/sem, loc mois stag/étud/mut. Tél. 0609482300 - jm.ghisalberty@wanadoo.fr - www.ghisalberty.net

07 Chassiers. Appt 4 pers, 40 m², mitoyen mais, 1 ch lit 140, clic-clac ds pav, cuis ouv tt éq, sde, WC indép, lav-ling, terras, sal jard, terr 3000 m², pisc, BBQ, terr boules, wifi, 290-440 € sel pér. Tél. 0618823211

12 Montbazens. Gîte 4/5 pers pl pied, 2 ch, sdb, WC, terr 2800 m² ombragé, BBQ, sal jard, TV, lav-ling, wifi, gde terras ombr, ctre bourg 750 m, prox comm service, stat verte vac, cure thermique 11 km, 40 km Rodez, 30 km Figeac, 190-280 €/sem sel pér. Tél. 0565806697 (soir)

16 Hendaye (côte basque). Appt 4 pers, tt équip, ds résid, Park, pisc, plag 700 m.

ling mais four. Basse saïs 300 €/sem; 1000 €/sem hte saïs. Week-ends et courts séjours s/dem (2 nuits min), 60 € - 150 €/nuit. Tél. 0661536815

20 Saint-Florent (Corse). Appt 2 p, 2 pers, 49 m², tt éq, calme, entrée & terrasse ind, jard, pisc, Park grat, 6 km plag & port. 750-800 €/sem, ménage incl. catherine. jouch@orange.fr - Tél. 0623622802

29 Camaret-sur-Mer. Mais 7 pers, 3 ch rdc, sal à l'étage, balc vue/mer, 1 ch avc TV, dress, sdb att, cuis éq, coin repas. Poss 1 BB, 1 lit parap, barr sécu, chais hte, jard clos 620 m², pisc, BBQ. Prx port & plag. Dispo du 1/7 au 30/9. 1600 €/sem. Tél. 0679516881

33 Souillac-sur-Mer. 1. Mais 100 m², 4 pers, tt éq 2 ch, jard, terras, pisc, pétanq, wifi. 2. Mais 50 m², 2 pers, tt éq 1 ch, cadre idyl, 7 km plag. Loc à la sem de juin à août, 700-910 €/sem. Loc à la nuit le reste de l'année (2 nuitées au min). 100-130 €/nuit. Tél. 0672247087 girouard95@wanadoo.fr

34 Valras-Plage. Villa tt conf 2 ch, 2 sdb, sal, sàm, clim, terras, BBQ, lav-vaïs, lav-ling, Park priv. 300 m plag & comm. Tél. 0685425590 - desplan@wanadoo.fr

35 Médréac. Gîte écolo/micro-ferme bio. 1. 4-5 pers, 57 m², 2. 6-7 pers, 77 m², 1 ch, sde, 1 ch familiale, sde, cuis, sàm, jard, rdc PMR. Entre Brocéliande et St-Malo. Sem fin juil-déb août, 4 pers 465 €, 6 pers 633 €. Draps et ménage incl. Tél. 0299072045 (msg) - terre-compagne.fr

39 Les Rousses - Haut Jura. Appt 45 m², 4/6 pers, tt éq, lav-vaïs, lav-ling, chemin, gar, balc avc vue. Alt 1120-1680 m, stat été/hiver, 3 km Suisse. Lac, golf, rando. Prox centr et comm. Courts séj poss. ANCV OK. Tél. 0384726133 - 0608348696 veronique.detroit@laposte.net

56 Auray. F2, 4 pers max, 43 m², lumin, calm, PMR, 1 ch avc dress, sal canap conv 140x200, TV, cuis tt éq, lav-vaïs, draps non fourn, sde avc douch it, WC, buand avc lav-ling, jard 52 m² non clos, Park voit & vélo. 15 min à pied TGV & ctre-ville d'Auray. 250-460 €/sem sel saison (min 5 nuits), charges 18 € (eau, élec, gaz), opt mén 40 €. Tél. 0670002839 frulioamarjo@gmail.com

63 Clermont-Ferrand. Appt 2 p, 32 m², 2 pers, indép ds mais vue panoram/ Clermont-Ferrand, 4 km du ctre-ville, calme, terr, 1 ch lit 160, 1 sal TV, kitchen éq, lav-vaïs, sdb, lav-ling, wifi. Serv et ling de mais four. Idéal tourisme Auvergne ou déplacements pro (Vulcania, chaîne des volcans d'Auvergne, Puy de Dôme, dép rando depuis la mais). Animx non OK. 450 €/sem. Tél. 0664379472 cecile-barthelemy-63@orange.fr

64 Ascaïn. Mais ind, 2 ch, 2 sdb, jard, au pied des montagnes, mer 6 km, juil-août 500 €/sem, Tél. 064128488

64 Béost. Bergerie en pierre, 9 pers, 3 grdes ch, rdc 100 m² avc séj cathédral, sal chemin, sàm, cuis vue/gd terr plat (3000 m²) plein sud, jeux société/vidéo.

Terr 1 ha, 2 km Laruns et 9 km station ski de Gourette (15 min), activités été/hiver (ski, rando, canyoning, accrobranche, petit train d'Artouste). Tél. 0622087985 - sites.google.com/view/bergeriebeost

66 Saint-Cyprien. Ptte mais tt éq, 4-5 pers, Park sécur, 15 min plag. 450 €/sem bass saïs, 700 €/sem hte saïs. Tél. 0612554187

68 Alsace. (prox Colmar, rte vins, Vosges). 43 m², 2/4 pers tt éq, 1 ch, balc, cuis US, jard, BBQ, gar, draps four, wifi. 3* & 3 épis Gîte de Fr, 250-380 €/sem, 160 €/WE. Tél. 0609482300 jm.ghisalberty@wanadoo.fr www.gite-ghisalberty.com

76 Rouen (Jardin des Plantes). Loc meubl et tt éq, 6 pers max, wifi, prox comm et transp en commun, accès autoroutes rapides. Loc saïs courte ou moyenne durée. Animx nn OK. 90 € pour 3 pers, 10 €/pers supp. Tél. 0634658482 - christine.virollel@gmail.com

83 Six-Fours-les-Plages. Appt 2 pers, calm, verdoy, tt éq, clim, wifi, coin dét. Prox plag, comm & port Brusc. Loc au mois poss hors saison 250-550 €/sem. Phot s/dem par mail. Tél. 0620715573 corail98@gmail.com

83 Le Lavandou. T2, 35 m², rdj, 5 pers. Ch lit 160x200, coin cab lit 90x190, séj clic-clac 2 p, cuis éq, lav-vaïs, frigo, congel, four, micr-o, sde neuve, lav-ling, WC ind, terras avc store, place Park ds résid. Quartier Théâtre Verdure 10 min à pied plage. Juil-août 750 €/sem, avril-mai-juin-sept 600 €/sem, autres : 500 €. Phot s/dem. Tél. 0671017063 isabelle.guersillon@orange.fr

85 Talmont-Saint-Hilaire. Appt stand en rdc, 1 ch lit 140, 1 ch cab (lit superp), 1 sdb, WC sép, sal avc canap lit, 1 lit pluuie, 1 chais BB, 2 TV, TNT, home-ciné, cuis tt éq, lav-vaïs, lav-ling. Terr éq, BBQ, planch élec, ping-pong, ballon, mat de pêche. Face lac, 5 min bord mer, 9 km Sables-d'Olonne. Calm, expo sud. Esp aquat 5 bassins, ouvert jusqu'au 24 sept. Surf accès direct au Port Bourgenay à 500 m à pied. Label « Pavillon Bleu ». Du 1^{er} au 8 juil, 450 €. Juin & sept ou autres 400 €/sem. www.locasun.fr/898520-Location-Appartement-Talmont-Saint-Hilaire.htm. Tél. 0695637451 - fred2503@outlook.fr

97 Sainte-Anne. F2, 4 couchages, prox plage. 65 € à 75 €/nuit. Tél. 0690388395

97 Saint-Martin. Gd studio, ville prox plage. À l'année, vacances, semaine, au mois (900 €/mois). Tél. 0690388395

IMMOBILIER

VENTES

27 Muzy. Mais 6 p, 140 m², 5 ch, pav lumin avc accès terras. Poêle à bois, gde cuis tt éq, sdb, 1 ch avc plac, WC. Éta : 4 ch, sde, WC, dble vitrage, panneaux solaires, gar, terrain 1000 m² arb, 1 h de Paris, prox halte

gard, écoles, transp scolaire. Prix 275570 €. www.proprietes-privées.com/annonces/331616KMI - hadock78@live.fr

64 Ustaritz (Pays basque). Mais 273 m², 15 min Bayonne/Biarritz, prox com & écoles, avc cour priv, divisée en 5 appts de 50-55-65-65 et 38 m² à 2769 €/m², DPE C et A. Vds y compris sous forme de groupement participatif SCI ou mais entière à 756000 €. errota@orange.fr

ACHATS

75 Paris. Rech appt 30 à 45 m², ss travx, prox Paris, max 200000 €. Tél. 0672921766 - fsbrunie@hotmail.fr

75 Paris. Rech stud/chamb sans travx à prévoir. Max 200000 € (frais de notaire inclus). Tél. 0634658482 christine.virollel@gmail.com

LOCATION

93 Noisy-le-Sec. F3, 52 m² mblé, luminx, 4^e étage (sur 5). Séj 14 m², ptt balc, 2 ch (10 m²), cuis 7 m², sdd/WC, cave 4 m². Chauff coll (eau inclus ds chgs), asc, fenêtr doubl-vitr, Park sécur, gard ds résid, porte bldée, interph. Zone pavillon, résid calm, verdoyt. Façade briq (constr en 1953). 5 min ctre-ville, RER E & Tram T1. DPE E. Loyer 852 € + 230 € charges. Dépt garant 1704 €. 3piecesnoisysec@laposte.net

RECHERCHE LOCATION

91 Yerres. Pers sérieuse en CDI rch loc studio meublé. 600 € max. sophie.ecormier@orange.fr - Tél. 0619316659

92 Suresnes & alentours. Etud en commerce, rche stud, cuis éq, sdd. 600 € max, à partir de sept 2023. ninon.perusini@gmail.com - Tél. 0681527301

DIVERS

42 Andrézieux-Bouthéon. Cherche livres « Anticipation » Fleuve Noir série Fusée et Blanche. Tél. 0642110737 Franck.sauton@gmail.com

44 Guérande. Vds machine à coudre Singer Madam 2, très peu servi, avc ts les accessoires, notice, sac transp Singer. annakarinkoch@gmail.com

70 Melin. Vds Renault Scenic, 1,6 essence, année 2000, non roulante pour destruction, moteur 266000 km, boîte vitesse HS, ne démarre plus, sans batterie. aigrot.sophie@yahoo.fr

83 et 06. Entretien et création de vos espaces verts. Devis gratuit pour les adhérents. Tél. 0617210711 - bailleservices83@gmail.com

Un service de petites annonces gratuites est offert à nos lecteurs réguliers.

Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations.

Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, CFDt Magazine décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : **CFDt Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19** ou par email : **petitesannonces@cfdt.fr**





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLESIA
Assureur d'intérêt général

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DROITS DES SALARIÉS

DOSSIER SPÉCIAL

**LE DROIT
DE GRÈVE**



**NOUVELLE
ÉDITION
2024**
avec
son agenda

DISPONIBLES DÈS MAINTENANT

Auprès de votre Union régionale interprofessionnelle (URI)

CFDT.FR

www.cfdt.fr/vosdroits2024